

Ce bulletin est à garder précieusement
pendant l'année scolaire 2012/2013
Diese Broschüre soll sorgfältig aufbewahrt
werden während des ganzen Schuljahrs 2012/2013



Schoulbuet



Année scolaire • Schuljahr

2012 | 2013





Sommaire

Inhaltsverzeichnis

Plan du village Stadtplan	02
Préface Vorwort	05
Plaine ludique et sportive «Kinneksbond» Spiel- und Sportgelände des „Kinneksbond“ ...	06
Rentrée scolaire Schulanfang	07
Ecole fondamentale (Cycle 1) Education Précoce Früherziehung	08
Education Présoilaire Vorschule	10
Ecole fondamentale Cycle 2 + 3 + 4 Grundschule Zyklus 2 + 3 + 4	14
Dispositifs d'aide Hilfsdienste	18
Organisation de l'enseignement fondamental Zur Organisation des Grundschulunterrichts ...	20
www.mamerschoulen.lu	22
Bibliothèque scolaire Schulbibliothek	24
Cours d'éducation physique et de natation & Lasep Turn- und Schwimmunterricht & Lasep	26
Classes aventure et classes de neige Abenteuer- und Wintersportklassen	27

Assemblage de photos Fotosplitter	30
Ecole de musique Musikschule	40
Règles pour une vie scolaire agréable Regeln für das Zusammenleben in der Schule	41
Maison Relais Mamer et Capellen „Kinneksbond“	42
Equipe médico-socio-scolaire Service Krank Kanner Doheem	45
Chemin sécurisé vers l'école Der sichere Schulweg	46
Rentrée des classes en toute sécurité Schulbeginn in Sicherheit	47
Pedibus / Bus-Schoul	50
Transport scolaire Schultransport	52
Lycée Josy Barthel Mamer	55
Classes scolaires 2011/2012 Schulklassen 2011/2012	57
Art à l'école	75
RePaMa (Représentants des parents d'élèves) RePaMa (Elternvertreter)	76
A.P.E.M. Kinneksbond a.s.b.l. & A.P.E.C.C.H.	77
Vacances et jours fériés Ferien und Feiertage	78
Informations et contacts Nützliches und Kontakte	79, 80

Préface

Vorwort



Sous la responsabilité du Collège des Bourgmestre et Échevins:
Gilles Roth, Bourgmestre
Roger Negri, Échevin
Luc Feller, Échevin

Photos:
© Mamerschoulen
© Gemeng Mamer
© André Feyereisen (classes)

Layout:
Publishing Saint-Paul

L'ÉCOLE, NOTRE PRÉOCCUPATION

Il a certes fallu du temps pour planifier et réaliser le campus scolaire, sportif et culturel du Kinneksbond à Mamer. Mais le complexe constitue désormais l'un des fleurons des bâtiments scolaires au Luxembourg. Dès lors mission accomplie.

Pas tout à fait. Un nouveau bâtiment pour l'éducation précoce sera construit dès l'année 2013 le long de la rue François Trausch. La maison relais sera agrandie dans les deux années à venir pour répondre à une demande d'accueil croissante.

La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle constitue un défi majeur pour notre société. La prise en charge des enfants en dehors des heures de classe et pendant les vacances scolaires relève d'une des principales préoccupations des responsables politiques de nos jours.

A Capellen, il nous faut de la patience. Le nouveau campus scolaire est certes en phase de réalisation. Les travaux de construction viennent de reprendre. La faillite de l'ancien constructeur va néanmoins retarder la date de mise en service d'une demi-année.

Jusqu'à l'année scolaire 2014/2015 l'entièreté de la population scolaire de notre commune se verra donc regroupée au site du Kinneksbond.

Du côté programme scolaire, des projets instructifs et ludiques continuent de s'enchaîner grâce à l'esprit d'initiative du corps enseignant. Leurs concepts innovants stimulent d'autant la créativité de nos enfants. Ne soient cités que la nouvelle salle des sciences et le manuel «Natur fir unzepakten» ainsi que la mise en scène théâtrale en rapport avec la problématique du changement de climat.

La réforme scolaire de l'enseignement fondamental entamée il y a trois ans a fortement changé l'apprentissage et la transmission du savoir.

Le collège échevinal entend sincèrement remercier tous les enseignants et éducateurs, parents et enfants des énormes efforts réalisés au niveau de la mise en place de cette réforme dans notre commune.

Qu'un Merci spécial soit dans ce contexte adressé à l'équipe pédagogique sous la Présidence de M. Georges Bové tout comme à la Commission scolaire sous la Présidence de Monsieur Marcel Schmit.

En attendant de vous retrouver bientôt, nous vous souhaitons, chers parents, chers élèves chers enseignants une bonne rentrée. Rendez-vous fixé au 17 septembre prochain !

Bien à Vous,

Le collège des Bourgmestre et Echevins
Gilles Roth, Bourgmestre
Roger Negri, Échevin
Luc Feller, Échevin

DIE SCHULE, UNSER ANLIEGEN

Es bedurfte sicherlich intensiver Planung und langer Bauzeit, um den Kultur-, Sport- und Schulcampus Kinneksbond in Mamer umzusetzen. Dafür zählt der Campus zu den bedeutendsten Schulkomplexen in Luxemburg. Die Mission ist geglückt!

Aber noch nicht ganz. Ein neues Gebäude für den Präcoce-Unterricht entsteht Anfang des Jahres 2013 entlang der Rue François Trausch. Die Maison relais wird ebenfalls vergrößert um der steigenden Nachfrage an Betreuungsplätzen standzuhalten.

Die Vereinbarkeit zwischen Familien- und Berufsleben ist ein wesentliches Anliegen unserer Bürger. Die Kinderbetreuung außerhalb des Schulunterrichts und während den Ferien genießt bei der Politik Priorität.

In Capellen bedarf es noch etwas Geduld. Der neue Schulcampus ist in der Entstehungsphase. Vor kurzem wurden die Arbeiten wieder aufgenommen. Dennoch verzögert sich der Schulneubau wegen dem Firmenkonkurs des vorigen Bauunternehmens um etwa ein halbes Jahr.

Bis zum Schuljahr 2014/2015 bleibt die gesamte Schulgemeinschaft der Gemeinde auf dem Kinneksbond in Mamer vereint.

Dank der Initiativen des Lehrpersonals reihen sich auf dem Kinneksbond seit jeher spielerische und lehrreiche Projekte aneinander. Unsere Lehrer und Erzieher bedienen sich dabei innovativer Konzepte, um die Kreativität unserer Kinder zu fördern. Als Beispiele seien angeführt der Wissensraum Vivarium und das Lehrbuch „Natur fir unzepakten“ sowie das Theaterstück „Klima, Kanu, Quetschekraut“, das sich mit der Problematik des Klimawandels beschäftigt.

Die Schulreform vor drei Jahren hat unsere Vorstellung vom Lernen der Kinder und von der Wissensvermittlung grundlegend verändert. Deshalb richtet der Schöffenrat einen aufrichtigen Dank an den Lehrstab und die Erzieher, Eltern und die Kinder aus unserer Gemeinde für die enormen Anstrengungen bei der Vorbereitung und der Umstellung im Rahmen der Schulreform.

Ein besonderer Dank geht in diesem Zusammenhang an das pädagogische Lehrerteam um ihren Präsidenten Georges Bové sowie an die Schulkommission mit an ihrer Spitze Marcel Schmit.

In der Hoffnung, Sie möglichst bald wiederzusehen, wünschen wir Ihnen, liebe Eltern, liebe Schüler, liebe Lehrer, viel Erfolg für den Schulanfang. Bis zum 17. September!

Mit freundlichen Grüßen,

Der Schöffenrat,
Gilles Roth, Bürgermeister
Roger Negri, Schöffe
Luc Feller, Schöffe

Plaine ludique et sportive «Kinneksbond»

Spiel- und Sportgelände des „Kinneksbond“



Rentrée scolaire Schulanfang

LUNDI, 17 SEPTEMBRE 2012, matin

Chers parents, merci de bien vouloir respecter les heures de début et de fin des cours, si vous assurez vous-mêmes le transport de vos enfants.

MONTAG, 17. SEPTEMBER 2012, Vormittag

Liebe Eltern, wir bitten Sie die Schulzeiten einzuhalten, falls Sie Ihre Kinder selbst zur Schule bringen oder abholen.

CYLCE 1

HORAIRES DES COURS

Le matin de 7.55 à 11.30 heures et l'après-midi de 14.00 à 16.00 heures, à l'exception des mardis et jeudis après-midi. Il n'y a pas de cours les samedis.

CYCLES 2-3-4

HORAIRES DES COURS

Le matin de 7.55 à 12.00 heures et l'après-midi de 14.00 à 16.00 heures, à l'exception des mardis et jeudis après-midi. Il n'y a pas de cours les samedis.

ZYKLUS 1

KLASSENUNTERRICHT

Morgens von 7.55 bis 11.30 Uhr und nachmittags von 14.00 – 16.00 Uhr, außer an Dienstag- und Donnerstagnachmittagen. Samstags ist schulfrei.

ZYKLEN 2-3-4

KLASSENUNTERRICHT

Morgens von 7.55 bis 12.00 Uhr und nachmittags von 14.00 – 16.00 Uhr, außer an Dienstag- und Donnerstagnachmittagen. Samstags ist schulfrei.



École Fondamentale Cycle 1



1) L'ÉDUCATION PRÉCOCE

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2012 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce. L'inscription qui est gratuite doit se faire pour un minimum de 3 demi-journées par semaine (dont au moins un après-midi).

L'éducation précoce organisera une deuxième rentrée après le congé de Noël pour les enfants qui auront atteint l'âge de trois ans au 31/12/2012. L'inscription de ces enfants dépend de la disponibilité des plages libres.

La fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

Suivant règlement ministériel, le transport scolaire de l'éducation précoce n'est pas assuré par la commune.

ADRESSE:

Bâtiment «Kinneksbond» Précoce
42, route d'Arlon, L-8210 Mamer
Fax: 26395-333

RENTREE SCOLAIRE:

Lundi 17 septembre 2012

HORAIRES:

le matin de 7.55 à 11.30 heures,
l'après-midi de 14.00 à 16.00 heures,
à l'exception des mardis et jeudis après-midi.
Il n'y a pas de cours les samedis.

1) DIE FRÜHERZIEHUNG

Jedes Kind, das am 1. September 2012 drei Jahre alt ist, kann in eine Klasse der Früherziehung aufgenommen werden. Die Einschreibungen erfolgen für mindestens drei halbe Tage (davon mindestens einen Nachmittag) und sind gratis.

Nach den Weihnachtsferien findet eine zweite Einschulung statt, für die Kinder, welche am 31/12/2012 3 Jahre alt sind. Die Einschreibung dieser Kinder erfolgt auf Basis der freien Kapazitäten.

Der Besuch der Früherziehung ist nicht obligatorisch. Er ermöglicht den Kindern jedoch auf spielerische Weise andere Kinder kennen zu lernen. Ab der frühen Kindheit, die eine intensive Entwicklungsphase darstellt, sollen die Kinder auf ein Leben, das mit Autonomie, Entdeckungen und Erlernen gefüllt ist, vorbereitet werden. Durch den Kontakt mit anderen Kindern können sie ihre sprachlichen, kommunikativen und sozialen, physischen und motorischen, affektiven und kognitiven Fähigkeiten entwickeln.

Laut ministerieller Verordnung wird bei der Früherziehung kein Schultransport von der Gemeinde gewährleistet.

ADRESSE:

Schulgebäude „Kinneksbond“ Précoce
42, route d'Arlon, L-8210 Mamer
Fax: 26395-333

SCHULANFANG:

Montag 17. September 2012

SCHULZEITEN:

Morgens: von 7.55 bis 11.30 Uhr,
Mittags: von 14.00 bis 16.00 Uhr
außer an den Dienstag- und
Donnerstagnachmittagen. Samstags ist schulfrei.



Chers parents, merci de bien vouloir respecter les heures de début et de fin des cours, si vous assurez vous-mêmes le transport de vos enfants.

Liebe Eltern, wir bitten Sie die Schulzeiten einzuhalten, falls Sie Ihre Kinder selber zur Schule bringen oder abholen.

Les enfants sont accueillis entre 7.55 et 8.55 heures du matin. Les élèves sont surveillés les dix minutes qui précèdent l'heure fixée pour le commencement de la classe et les dix minutes qui suivent la fin de la classe. La «Maison relais» prend en charge les enfants en dehors des heures de classe pendant les plages de 7.00 à 19.00 heures. Les inscriptions respectives se feront exclusivement à la Maison relais.

Die Kinder können morgens zwischen 7.55 und 8.55 Uhr in die Schule kommen. Die Kinder werden 10 Minuten vor Schulbeginn und 10 Minuten nach Schulschluss beaufsichtigt. Für die weitere Betreuung der Kinder ist die „Maison relais“ zuständig. Diesbezügliche Einschreibungen können ausschließlich in der „Maison relais“ vorgenommen werden.

L'éducation précoce: enseignantes et classes Die Früherziehung: Lehrerinnen und Klassen

KLASSE A

Lehrerin
Erzieher

CLASSE A

Titulaire
Éducateur

ESCHETTE Anne-Marie
WULFF Chris

Tél.: 26395-340

KLASSE B

Lehrerin
Erzieherin

CLASSE B

Titulaire
Éducatrice

WEYDERT Françoise
MERGEN Sandra

Tél.: 26395-330

KLASSE C

Lehrerin
Erzieherinnen

CLASSE C

Titulaire
Éducatrice

BRAUN Nancy
KREMER Claudine

Tél.: 26395-320

KLASSE D

Lehrerinnen
Erzieherin

CLASSE D

Titulaires
Éducatrice

MORBY Anouk
GONÇALVES Mariana

Tél.: 26395-310



2) L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1^{er} septembre 2012 doit suivre l'éducation préscolaire. L'inscription se fait automatiquement par le secrétariat communal. L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents.

Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel, au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire.

ADRESSE:

Mamer

Bâtiment «Kinneksbond» Préscolaire
42, route d'Arlon, L-8210 Mamer
Fax: 26395-444

RENTRÉE SCOLAIRE:

Lundi, 17 septembre 2012

HORAIRE:

**Le matin de 7.55 à 11.30 heures,
l'après-midi de 14.00 à 16.00 heures,
à l'exception des mardis et jeudis après-midi.
Il n'y a pas de cours les samedis.**

2) DER VORSCHULUNTERRICHT

Jedes Kind, das am 1. September 2012 vier Jahre alt ist, muss den Vorschulunterricht besuchen. Das Einschreiben erfolgt automatisch durch das Gemeindesekretariat. Der Vorschulunterricht wird nach dem Prinzip der gemischten Gruppen organisiert, das bedeutet, dass in jeder Klasse Kinder aus dem ersten und aus dem zweiten Spielschuljahr sind. Dieses System fördert die Kommunikation und den sozialen Lernprozess, es erhöht die Möglichkeiten der Imitation, der Unterstützung und der Zusammenarbeit zwischen Kindern verschiedenen Alters.

Der Kindergarten wird von einem familienähnlichen Klima, von der Wichtigkeit die der Gesamtentwicklung des Kindes zugute kommt und von den angewandten pädagogischen Methoden geprägt. Der Vorschulunterricht trägt zur Entwicklung der Persönlichkeit, zum Aneignen von Wissen und Können, zur Familiarisierung mit dem kulturellen Umfeld, zur Entwicklung von überdachtetem und verantwortungsvollem Verhalten und zur schulischen und sozialen Integration bei. Die Aktivitäten laufen meistens in Form eines Spiels oder eines Projektes ab. Das Kind muss jedoch auch lernen, eine Arbeit zu erledigen, die ihm aufgetragen wird, und sich zu konzentrieren, dies sind wichtige Aspekte der schulischen Reife.

ADRESSE:

Mamer

Schulgebäude „Kinneksbond“ Préscolaire
42, route d'Arlon, L-8210 Mamer
Fax: 26395-444

SCHULANFANG:

Montag, 17. September 2012

SCHULZEITEN:

**Morgens: von 7.55 bis 11.30 Uhr,
Mittags: von 14.00 bis 16.00 Uhr
außer an den Dienstag- und Donnerstag-
nachmittagen. Samstags ist schulfrei.**

Chers parents, merci de bien vouloir respecter les heures de début et de fin des cours, si vous assurez vous-mêmes le transport de vos enfants.

Liebe Eltern, wir bitten Sie die Schulzeiten einzuhalten, falls Sie Ihre Kinder selbst zur Schule bringen oder abholen.

Les enfants sont accueillis entre 7.45 et 8.55 heures du matin. Les enfants de la 2ème année sont cependant priés d'être présents à 8.30 heures au plus tard. Les élèves sont surveillés les dix minutes qui suivent la fin de la classe. La Maison relais prend en charge les enfants en dehors des heures de classe pendant les plages de 7.00 à 19.00 heures. Les inscriptions respectives se feront exclusivement à la Maison relais.

Die Kinder können morgens zwischen 7.45 und 8.55 Uhr in die Schule kommen. Die Kinder des 2. Jahres sollten jedoch spätestens ab 8.30 Uhr in der Schule sein. Die Kinder werden zehn Minuten nach Schulschluss beaufsichtigt. Für die weitere Betreuung der Kinder ist die „Maison relais“ zwischen 7.00 und 19.00 Uhr zuständig. Diesbezügliche Einschreibungen können ausschließlich in der „Maison relais“ vorgenommen werden.



COURS D'APPUI:

Des cours intensifs de langue luxembourgeoise seront dispensés pendant les heures de classe aux enfants du cycle 1, préscolaire, qui éprouvent des difficultés dans l'apprentissage du luxembourgeois. Les titulaires de classe décident quels enfants participeront à ces activités langagières supplémentaires pour assurer que tous les enfants disposent de connaissances suffisantes en luxembourgeois à la rentrée en première année du cycle 2.

FÖRDERKURSE:

Für Kinder aus Zyklus-1-Klassen, die Probleme beim Erlernen der luxemburgischen Sprache aufweisen, werden Intensivkurse angeboten. Diese Kurse, parallel zur regulären Schulzeit, sollen den Schülern ausreichend Luxemburgisch-Kenntnisse vermitteln, um sie auf den Unterricht in der ersten Klasse im Zyklus 2 vorzubereiten. Die Klassenlehrerin aus dem regulären Schulunterricht entscheidet, ob ein Schüler diese Kurse besuchen soll.

L'éducation préscolaire: enseignantes et classes Der Vorschulunterricht: Lehrerinnen und Klassen

CLASSE / KLASSE	TITULAIRE / KLASSENLEHRERIN	TEL.	SALLE
A	DE LA HAMETTE Christiane	26395-430	PS F
B	DARNÉ Natalie	26395-440	PS E
C	COLLÉ Liette	26395-450	PS D
D	FELLER Michèle / WITRY Catherine	26395-460	PS C
E	PEZZOLI Leslie	26395-410	PS G
F	PHILIPP Monique	26395-480	PS B
G	STRAUS Annick	26395-485	PS I
H	WOLFF Sylvie	26395-420	PS H
I	PERL Michèle	26395-470	PS A
J	ZEIEN Taiga	26395-455	PS J
<i>Autres tâches d'enseignement / Andere Lehraufgaben</i>	FANDEL Mireille LEHNERS Audrey LION Marie-Antoinette SCHOLTES NATHALIE	26395-475	



École Fondamentale Cycle 2 + 3 + 4

Grundschule Zyklus 2 + 3 + 4



LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

L'enseignement fondamental vise à développer progressivement auprès des élèves

1. les connaissances et compétences langagières, mathématiques et scientifiques,
2. les facultés intellectuelles, affectives et sociales et les capacités de jugement,
3. la prise de conscience du temps et de l'espace ainsi que la compréhension et le respect du monde environnant
4. par l'observation et l'expérimentation,
5. les habilités motrices et les capacités physiques et sportives,
6. les aptitudes manuelles, créatrices et artistiques et
7. la citoyenneté, le sens de la responsabilité et le respect d'autrui, afin de les rendre aptes à suivre des études ultérieures et à apprendre tout au long de la vie.

Les dispositions de cet article s'appliquent également à l'enseignement à domicile et à l'enseignement privé.

Les deuxième, troisième et quatrième cycles de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants:

1. l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues;
2. les mathématiques;
3. l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles;
4. l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé;
5. l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique;
6. la vie en commun et les valeurs enseignées à travers l'éducation morale et sociale ou l'instruction religieuse et morale.

Les élèves des classes primaires sont inscrits sur demande des parents soit dans le cours d'éducation morale et sociale, soit dans le cours d'instruction religieuse et morale.

Les activités d'appui pendant et en dehors des heures de classe et l'aide aux devoirs à domicile soutiennent les apprentissages.

ADRESSE:


MAMER

Bâtiment «Kinneksbond» Primaire
42, route d'Arlon, L-8210 Mamer
Fax: 26395-666

ADRESSE:

MAMER

Schulgebäude „Kinneksbond“ Primaire
42, route d'Arlon, L-8210 Mamer
Fax: 26395-666



Chers parents, merci de bien vouloir respecter les heures de début et de fin des cours, si vous assurez vous-mêmes le transport de vos enfants.

Liebe Eltern, wir bitten Sie die Schulzeiten einzuhalten, falls Sie Ihre Kinder selbst zur Schule bringen oder abholen.

RENTRÉE SCOLAIRE:

L'année scolaire commence lundi le 17 septembre 2012.

HORAIRES:

**Le matin de 7.55 à 12.00 heures
l'après-midi de 14.00 à 16.00 heures, à l'exception des mardis et jeudis après-midi.**

Il n'y a pas de cours les samedis.

Les enfants sont surveillés 10 minutes avant et 10 minutes après les cours. La Maison relais prend en charge les enfants en dehors des heures de classe pendant les plages de 7.00 à 19.00 heures. Les inscriptions respectives se feront exclusivement à la Maison relais.

HEURES DE CONSULTATION DES PARENTS

Au début de l'année scolaire, les titulaires de classe inviteront les parents d'élèves à des réunions d'information. Dans ce cadre, les titulaires donneront des précisions quant à l'organisation des cours ainsi qu'au fonctionnement des consultations pour parents.

SCHULANFANG:

Schulbeginn: Montag 17. September 2012

SCHULZEITEN:

**Morgens: von 7.55 bis 12.00 Uhr
Mittags: von 14.00 bis 16.00 Uhr, außer an den Dienstag- und Donnerstagnachmittagen.**

Samstags ist schulfrei.

Die Kinder werden 10 Minuten vor Schulbeginn und 10 Minuten nach Schulschluss beaufsichtigt. Für die weitere Betreuung der Kinder ist die „Maison relais“ zuständig. Diesbezügliche Einschreibungen können ausschließlich in der „Maison relais“ vorgenommen werden.

BERATUNGSSTUNDEN FÜR DIE ELTERN

Am Anfang des Schuljahres finden in allen Klassen Informationsversammlungen für die Eltern statt. Dabei informieren die Lehrer die Eltern über den Ablauf des Unterrichts und geben Auskunft zu den Elternsprechstunden.



Enseignants et classes

Lehrer und Klassen

MAMER – KINNEKS Bond

CLASSE/KLASSE	TITULAIRE/KLASSENLEHRER-IN	TÉLÉPHONE / TELEFON	SALLE
2.1A	FELLER Carole / KAUTH Carole	26395-607	A0.4
2.1B	MARX Marcelle	26395-608	A0.3
2.1C	NEIENS Gilles	26395-606	A0.2
2.1D	CARIER Tom	26395-605	A0.1
2.1E	SEIWERATH Emma	26395-602	D0.2
2.2A	GILLEN Patrice	26395-601	D0.1
2.2B	TAPELLA Pascale / SCHMIT Stéphanie	26395-603	D0.4
2.2C	TURMES Simone	26395-604	D0.3
2.2D	COLLE Corinne / DZIADEK Anja	26395-663	E1.3
3.1A	BOUR Christian	26395-619	A1.3
3.1B	BREDEN Tanja	26395-618	A1.4
3.1C	BADEN Maryse	26395-617	A1.2
3.1D	BRUCHER Anne	26395-664	E1.4
3.1E	FEYEREISEN Bob / SIMON Anouk	26395-616	A1.1
3.2A	LEPAGE Guy	26395-614	D1.4
3.2B	JUNGBLUTH Eric	26395-612	D1.1
3.2C	FRIESEISEN Carole	26395-613	D1.2
3.2D	OLINGER Luc	26395-615	D1.3
4.1A	GREIVELDINGER Claude	26395-672	E2.2
4.1B	GIANNINI Giovanna	26395-660	E2.6
4.1C	WEYDERT Gast	26395-673	E2.3
4.1D	GLODT Bianca	26395-668	E2.5
4.2A	LEPAGE Laurent	26395-665	E1.5
4.2B	REUTER Danièle	26395-667	E1.6
4.2C	SERVAIS Daisy	26395-661	E1.1

AUTRES TÂCHES D'ENSEIGNEMENT / ANDERE LEHRAUFGABEN

BOVÉ Georges

CASEL Fabienne

DECKER Julie

ELCHEROTH Sylvie

GLESENER Gilles

GROSSI Vanessa

JEMMING Sandy

MALGET Malou

MAY Nadine

SCHEER Patrice

SCHOLTES Thérèse

SOMMAVILLA Carole

SPIELMANN Sandy

THOMMES Marc

WAGNER Lynn

WATGEN Romy

WELTER Françoise

WELTER Véronique

Education physique

Sportunterricht

CASOLI Daniel

26 395-501

HEUSCHLING Simone

26 395-501

PEIFFER Lucien

31 18 97

Enseignement religieux

Religionsunterricht

DIEDERICH Monique

FABER Madeleine

KNOCH Nicole

SCHMIT Annick

Enseignement moral et social

Moral- und Sozialunterricht

WAGNER Nathalie

26 395-662

Dispositifs d'aide

Hilfsdienste

CENTRE DE LOGOPÉDIE

Le Centre de Logopédie est une école spécialisée dépendant du Ministère de l'Education Nationale.

Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants atteints de troubles de l'évolution du langage et de la parole dès l'âge scolaire. Un dépistage systématique dans les classes du 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental du pays est offert par des professeurs d'enseignement logopédique. La guidance parentale, la rééducation dans un des centres régionaux, l'admission temporaire des enfants dans un groupe scolaire du Centre de Logopédie sont des possibilités. Le but principal de la rééducation logopédique est toujours une réinsertion scolaire de l'enfant.

Le Centre de Logopédie prend en charge les enfants avec des déficiences auditives dès leur signalisation et jusqu'à la fin de leur scolarisation.

Centre de Logopédie

Val St André, L-1128 Luxembourg
Tél.: 44 55 65-1, Fax: 25 09 08
www.restena.lu/logo

INSTITUT POUR DÉFICIENTS VISUELS (IDV)

Cet institut est chargé de la prise en charge d'élèves déficients visuels et aveugles. Elle assure leur prise en charge à tous les niveaux de l'enseignement (précoce, préscolaire, primaire, secondaire et universitaire). Elle assure une assistance en classe et met à disposition des personnes concernées du matériel spécialisé (vidéoloupes, équipements informatiques pour personnes aveugles et malvoyantes, cahiers spéciaux, moyens auxiliaires spécialisés pour l'enseignant).

Elle intervient avec son équipe pluridisciplinaire dans la rééducation Basse Vision des enfants (utilisation des aides auxiliaires optoinformatiques, mobilité, activités de la vie journalière, ...). L'IDV n'a pas de classes propres. Les enfants sont pris en charge dans leurs classes et structures habituelles.

Institut pour Déficients Visuels

17A, route de Longwy, L-8080 Bertrange
Tél.: 45 43 06-1, Fax: 45 43 06-700

SIPO A.S.B.L., SUIVI PÉDAGOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE DU JEUNE ENFANT ET DE SA FAMILLE

Le sipo est une association sans but lucratif fondée sur initiative privée en 1981 et reconnue d'utilité publique.

L'association offre aujourd'hui différents services pour enfants, familles et professionnels; entre autres les services d'intervention et d'aide précoce pour enfants entre 0 et 6 ans et leurs familles Adressez-vous au sipo:

CENTRE DE LOGOPÉDIE

Der „Centre de Logopédie“ ist eine Sonderschule, die dem Luxemburger Unterrichtsministerium untersteht.

Sie ist zuständig für Kinder ab 6 Jahren, die unter Sprachentwicklungsstörungen leiden. Eine systematische Früherkennung der betreffenden Probleme wird in allen Zyklus-1-Klassen des Fundamentalunterrichts von ausgebildeten logopädischen Lehrern ermöglicht. Die Orientierung der Eltern, die Erziehung der Kinder auf logopädischer Basis in einem der „Centres régionaux“, die zeitlich fixierte Eingliederung der Kinder in eine Lerngruppe des „Centre de Logopédie“ werden als Hilfsmaßnahmen angeboten. Das Ziel der logopädischen Erziehung ist die definitive Reintegration des Kindes in den klassischen Schulunterricht.

Neben den sprachgestörten Kindern nimmt sich der „Centre de Logopédie“ aller Kinder mit auditiven Problemen an, und zwar ab dem Auftreten der Symptome bis zum Abschluss der Pflichtschulzeit.

Centre de Logopédie

Val St André, L-1128 Luxembourg
Tel.: 44 55 65-1, Fax: 25 09 08
www.restena.lu/logo

INSTITUT POUR DÉFICIENTS VISUELS (IDV)

Dieses Institut betreut sehbehinderte und blinde Kinder. Auf allen Unterrichtsstufen (Früherziehung, Vorschule, Primärschule, Sekundarschule, Universität) bietet es Unterstützung in der Schulklasse an und stellt den betroffenen Personen spezialisiertes Material zur Verfügung (Videolupen, Informatikmaterial für Blinde und Sehbehinderte, Spezialhefte, spezialisiertes Hilfsmaterial für die Lehrer).

Mit dem multidisziplinären Team der Blinden- und Sehbehindertenschule kann das IDV eine vollständige Low-Vision Rehabilitation anbieten. Das IDV hat keine eigenen Klassen. Die Kinder werden in ihren eigenen Klassen und Strukturen betreut.

Institut pour Déficients Visuels

17A, route de Longwy, L-8080 Bertrange
Tel.: 45 43 06-1, Fax: 45 43 06-700

SIPO: PÄDAGOGISCHE UND THERAPEUTISCHE BETREUUNG DES KINDES UND SEINER FAMILIE

„sipo“ ist eine Vereinigung ohne Gewinnzweck, die 1981 von privater Seite gegründet wurde und als Vereinigung von öffentlichem Nutzen anerkannt wird.

Sie bietet zahlreiche Dienstleistungen für Kinder, Familien und Berufstätige an, unter anderen die Hilfen für Kinder bis 6 Jahre und ihre Familien. Sie können sich an „sipo“ wenden, wenn:



- Si votre enfant a entre 0 et 6 ans et que son développement vous fait des soucis
- Si vous observez un retard de développement chez votre enfant
- Si votre enfant présente un handicap
- Si le comportement de votre enfant vous pose des problèmes
- Si vous avez des questions quant au développement et à l'éducation de votre enfant

Cette offre de services est agréée par le Ministère de la Famille. Grâce à une convention de financement avec ce Ministère, ces services sont offerts gratuitement.

sipo Mamer

7, rue du Millénaire, L-8254 Mamer
Tel.: 44 71 71, Fax: 44 71 81, www.sipo.lu

SCAP

Service de Consultation et d'Aide pour Troubles de l'Attention, de la Perception et du Développement Psychomoteur
Services offerts:

- consultations pédagogiques et psychologiques
- anamnèse, diagnostic, bilan
- thérapie individuelle (intégration sensorielle, psychomotrice)
- groupes psychomoteurs pour parents et enfants
- thérapie d'apprentissage
- orientation médicale, thérapeutique et scolaire
- psychothérapie cognitive-comportementale
- travail avec les parents concernés
- consultations pour professionnel

SCAP

Val St. André, L-1128 Luxembourg
Tél.: 26 44 48-24, Fax: 26 44 48-48, www.scap.lu

- Ihr Kind nicht älter als 6 Jahre ist und Sie sich um seine Entwicklung sorgen;
- Sie einen Rückstand in der Entwicklung Ihres Kindes feststellen;
- Ihr Kind unter einer Behinderung leidet;
- Ihnen das Verhalten Ihres Kindes Sorgen bereitet;
- Sie Fragen bezüglich der Entwicklung und der Erziehung Ihres Kindes haben.

Dieses Hilfsangebot ist vom Familienministerium genehmigt und – dank einer Vereinbarung mit diesem Ministerium – kostenlos.

sipo Mamer

7, rue du Millénaire, L-8254 Mamer
Tel.: 44 71 71, Fax: 44 71 81, www.sipo.lu

SCAP

Beratungsstelle für Aufmerksamkeits-, Wahrnehmungs- und psychomotorische Entwicklungsdefizite

Angeborene Dienste:

- Beratungen pädagogischer und psychologischer Art;
- Anamnese, Diagnose, Befund, Lerntherapie
- individuelle Therapie (Regulierung sensorischer und psychomotorischer Defizite);
- Psychomotorik-Gruppen für Eltern und Kinder;
- medizinische, therapeutische und schulische Orientierung;
- kognitiv-verhaltensspezifische Psychotherapie;
- Zusammenarbeit mit den betroffenen Eltern;
- Beratungen für Berufstätige.

SCAP

Val St-André, L-1128 Luxembourg
Tel.: 26 44 48-24, Fax: 26 44 48-48 www.scap.lu

ÉCOLE FONDAMENTALE

Organisation de l'enseignement fondamentale Zur Organisation des Grundschulunterrichts

Veillez trouver ci-après quelques articles utiles de la loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire.

Art. 2: Tout enfant habitant le territoire du Grand-Duché âgé de trois ans ou plus a droit à une formation scolaire qui, complétant l'action de sa famille, concourt à son éducation. Ce droit est garanti par l'État conformément aux dispositions des lois régissant les différents ordres d'enseignement.

Art. 7: Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre, doit fréquenter l'École. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre de l'année en question.

Art. 14: Les parents ont l'obligation de veiller à ce que leur enfant fréquente régulièrement l'École et participe aux cours et activités scolaires.

Art. 15: À la demande des parents et sur autorisation du conseil communal, l'admission au premier cycle de l'enseignement fondamental peut être différée d'une année si l'état de santé ou si le développement physique ou intellectuel de l'enfant justifie cette mesure.

Im Folgenden einige Artikel bezüglich des Gesetzes vom 6. Februar 2009 zur Schulpflicht

Art. 2: Jedes auf dem Gebiet des Großherzogtums lebende Kind ab einem Alter von drei Jahren hat das Recht auf eine Schulausbildung, die, neben der Erziehung durch sein Elternhaus, zu seiner Bildung beiträgt. Dieses Recht wird durch den Staat entsprechend der Gesetzgebung über die einzelnen Unterrichtsstufen garantiert.

Art. 7: Jedes auf dem Gebiet des Großherzogtums lebende Kind ab einem Alter von vier Jahren (Stichdatum: 1. September) ist schulpflichtig. Die Schulpflicht erstreckt sich über zwölf aufeinanderfolgende Jahre ab dem 1. September des jeweiligen Jahres.

Art. 14: Die Eltern sind verpflichtet sicherzustellen, dass ihr Kind regelmäßig zur Schule geht und am Unterricht sowie den schulischen Aktivitäten teilnimmt.

Art. 15: Auf Anfrage der Eltern und auf Anweisung des Gemeinderates kann die Aufnahme in den ersten Zyklus der Grundschule um ein Jahr verschoben werden, wenn





Les parents adressent leur demande à l'administration communale en y joignant un certificat établi par un pédiatre.

Art. 16: Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire ou le régent de la classe et lui faire connaître les motifs de cette absence.

Les modalités d'information en cas d'absence sont déterminées par les lois régissant les différents ordres d'enseignement.

Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Art. 17: Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents.

Les dispenses sont accordées:

- 1) par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas **une journée;**
- 2) par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

der Gesundheitszustand oder die physische oder intellektuelle Entwicklung des Kindes dies verlangt.

Die Eltern müssen diesen Aufschub bei der Gemeindeverwaltung beantragen und ein von einem Kinderarzt ausgestelltes Attest beilegen.

Art. 16: Bleibt ein Schüler für einige Zeit dem Unterricht fern, müssen die Eltern ohne Verzug den Lehrer oder Klassenlehrer hierüber informieren und ihm die Gründe darlegen.

Die diesbezüglichen Modalitäten sind durch die Gesetzgebung die einzelnen Unterrichtsstufen betreffend festgelegt.

Nur der Krankheitsfall des Kindes, der Tod eines nahen Verwandten oder höhere Gewalt gelten als legitime Gründe.

Art. 17: Freistellung vom Unterricht kann im Einzelfall nach begründeter Anfrage der Eltern gestattet werden.

Freistellungen werden genehmigt:

- 1) durch den Lehrer oder Klassenlehrer für eine Dauer von maximal **einem Tag;**
- 2) durch den Präsidenten des Schulkomitees bzw. den Rektor der Oberschule für eine Dauer von mehr als einem Tag.

Sofern keine ministerielle Erlaubnis vorliegt, darf die Dauer der Freistellungen nicht 15 Tage insgesamt, davon 5 aufeinanderfolgende, pro Schuljahr überschreiten.

L'Inspection de l'école fondamentale
«Kinneksbond» est assurée par:
Madame Arlette Lommel.

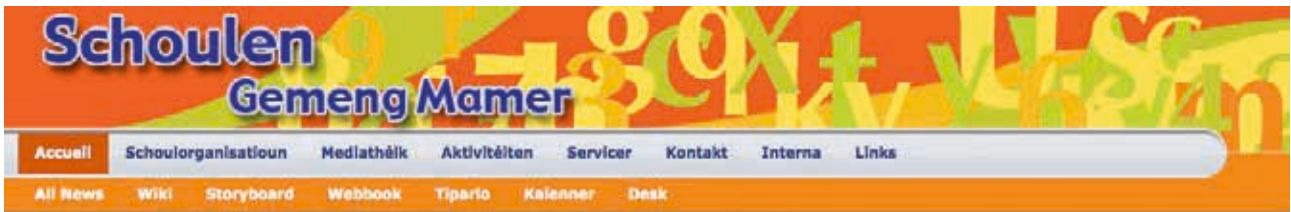
En cas de besoin l'inspectrice peut être contactée par:
Inspection de l'enseignement fondamentale
Bureau régional Centre-Bertrange
17a, route de Longwy, L-8080 Bertrange
Tél.: 26 44 62-50, Fax: 26 44 62-51
E-Mail: secretariat.centre-bertrange
@inspectorat-men.lu

Le président du comité d'école est:
Monsieur Georges Bové
Tél.: 691 31 35 28, Fax: 26 39 56 66
president@mamerschoulen.lu

Die Inspektion der Grundschule
«Kinneksbond» wird von:
Frau Arlette Lommel gewährleistet.

Bei Bedarf kann die Inspektorin kontaktiert werden:
Inspection de l'enseignement fondamentale
Regionalbüro Centre-Bertrange
17a, route de Longwy, L-8080 Bertrange
Tél.: 26 44 62-50, Fax: 26 44 62-51
E-Mail: secretariat.centre-bertrange@inspectorat-men.lu

Der Präsident des Schulkomitees ist:
Herr Georges Bové
Tel.: 691 31 35 28, Fax: 26 39 56 66
president@mamerschoulen.lu



www.mamerschoulen.lu

Ein Tor zur Welt und zur Schule

Schul- und Musikfest, pädagogische Tagung, Einweihung des neuen Schulgartens, Schulsporttag, Schecküberreichung durch die Elternvereinigung, ... all dies und mehr finden die Besucher auf dem Webportal. Das Webportal der Schulen in Mamer und Capellen bietet den Besuchern einen Blick in die Welt der Schule. Den Lehrern und Schülern erlaubt das Portal aus dem Schulalltag zu berichten und über Schule zu sprechen.

Die kollaborative Lernplattform „OLEFA“ erlaubt es den Schülern selbstständig attraktive Webseiten zu gestalten und das Gelernte für sich und ihre Mitschüler festzuhalten. Lernen geschieht nicht nur in der Klasse, sondern auch draußen, zum Beispiel im Schulgarten. Die Kinder entdecken die Natur und ihr Umfeld aktiv.

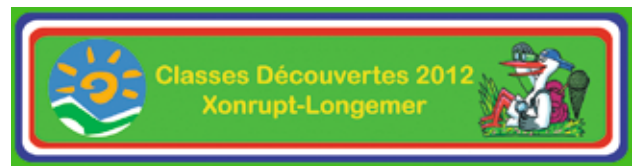
Fotokamera und Computer erlauben es diese Momente festzuhalten und zu dokumentieren. Dies ist kein Selbstzweck, sondern dient gezielt dazu, den Kindern zu ermöglichen das Erlebte und Gelernte anschließend nochmals zu „versprachlichen“, indem sie darüber erzählen, reden und schreiben.

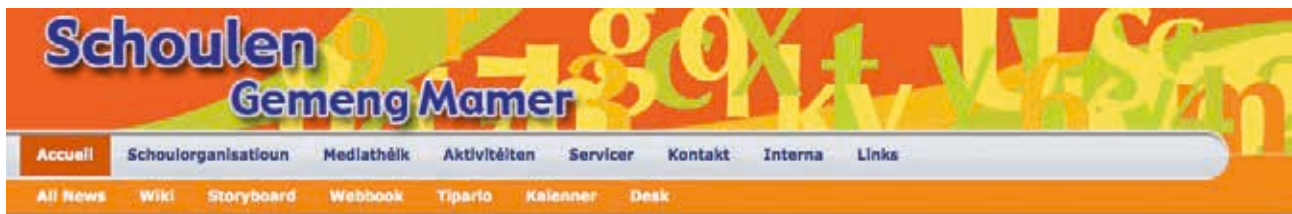
Durch die Veröffentlichung der Lernerfahrungen auf dem Portal können sich die Schüler auch ihren Eltern mitteilen. Sprachen lernen (reden, schreiben, lesen) entwickelt sich so in einem sinnvollen und authentischen Kontext mit konkretem Bezug zur Lebenswelt der Kinder.

In der Schulbibliothek wurden im laufenden Schuljahr 9.611 Bücher ausgeliehen. Seit Mai 2011 kann übrigens auch der Katalog der „Mamer Mediathék“ auf der Schulwebseite durchsucht werden. Dort kann man auch Bücher online kommentieren und reservieren.

Als Partner der Grundschule zeigen auch die gewählten Elternvertreter Präsenz auf dem Schulportal und informieren über ihre Aufgaben.

Das aktuelle, nutzerfreundliche Schulportal und die integrierte Lernplattform bilden somit ein umfassendes Kommunikationsmittel und eine moderne Lernumgebung.





Les sciences sur le web



Natur fir unzepaken
Vivarium TV
Vivario-Biblio-Croissant
En Dag an der Natur 2012
Quiz iwwert Schlaangen

Un échantillon des galeries de photo 2011/2012

Natur fir unzepaken (inklusive Vivarium.tv)
Classe de neige Xonrupt 2012
Contamines 2012
Verkéiersgaart
Magnetismus
Kartoffelernte
Quiz über Spinnentiere
Nous récoltons des pommes de terre
Nous préparons une soupe aux légumes
Atelier de pâtisserie
Paul Klee
Sécurité routière
Fändelen fir d'Ouverture vun Centre Culturel
Kinnéksbond



Bibliothèque scolaire

Schulbibliothek

„Mamer – KINNEKS Bond“

La bibliothèque regroupe 7.229 livres dont 400 livres audio. En moyenne 1.000 ouvrages sont empruntés par des intéressés. Tous les livres sont répertoriés sur support électronique. L'offre n'englobe pas seulement des recueils de lecture et des livres à thèmes pour des enfants des cycles 2 à 4, mais s'adresse également aux enfants de 3 à 6 ans du cycle 1. A côté des livres illustrés allemands on trouve également des livres français, portugais et anglais, afin de permettre aux parents de lire à leurs enfants des histoires dans leur langue maternelle. Sur www.mamerschoulen.lu les élèves, les parents et les enseignants peuvent à chaque moment s'informer sur l'offre actualisée.

Eu égard à l'importance des parents dans l'éveil à la lecture, la bibliothèque est également ouverte en dehors des heures de cours.

Die Bibliothek enthält 7 229 Bücher darunter auch 400 Hörbücher. Durchschnittlich sind über 1 000 Werke ausgeliehen. Alle Bücher sind elektronisch erfasst. Das Angebot umfasst nicht nur Lese- und Sachbücher für Kinder der Zyklen 2-4, sondern richtet sich auch an die 3-6-jährigen des Zyklus 1. Neben den deutschsprachigen Bilderbüchern sind auch französische, portugiesische und englische Bücher vorhanden, um es (fast) allen Eltern zu ermöglichen, ihren Kindern in der jeweiligen Muttersprache vorzulesen. Auf www.mamerschoulen.lu können Schüler, Eltern und Lehrer sich jederzeit über den Bibliotheksbestand informieren.

Im Hinblick auf die Bedeutung des Elternhauses bei der Leseförderung ist die Bibliothek auch außerhalb der offiziellen Schulzeit geöffnet.





Heures d'ouverture de la bibliothèque pour parents et élèves en 2012/2013:

Lundi: **13h00–14h00**

Mercredi: **16h00–17h00**

Samedi: **13h45–16h15**

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte les samedis suivants de 13h45 à 16h15:

Vacances de Noël 29 décembre 2012

Vacances de Pâques 30 mars 2013

Vacances d'été 3 août / 17 août / 31 août 2013

Tous les élèves (excepté ceux des cycles 4.2) peuvent donc emprunter des livres pendant les vacances scolaires d'été.

LES BIBLIOTHÉCAIRES:

Carier Tom
tom.carier@education.lu

Heuschling Simone
simone.heuschling@mamerschoulen.lu

Tél. Biblio. 26 395 635

Öffnungszeiten der Bibliothek für Kinder und Eltern 2012/2013:

Montag: **13.00–14.00**

Mittwoch: **16.00–17.00**

Samstag: **13.45–16.15**

Auch während den Ferien hat die Bibliothek teilweise samstags von 13.45–16.15 Uhr geöffnet:

Weihnachtsferien 29. Dezember 2012

Osterferien 30. März 2013

Sommerferien 3. August / 17. August / 31. August

d.h. alle Schüler (außer Zyklus 4.2) können auch über die Sommerferien hinweg Bücher ausleihen

DIE BIBLIOTHEKARE:

Carier Tom
tom.carier@education.lu

Heuschling Simone
simone.heuschling@mamerschoulen.lu

Tel. Biblio.: 26 395 635



COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE NATATION

Les élèves qui seront formellement libérés de la participation à la leçon de natation ou à la leçon d'éducation physique devront assister à ces leçons assis respectivement sur le banc latéral de la piscine et de la salle d'éducation physique, conformément aux instructions ministérielles retenues dans le plan d'études. Les élèves non participants sont en outre tenus à prêter attention aux explications données par l'enseignant afin de mieux pouvoir suivre le cours à partir du moment où ils pourront participer normalement aux activités programmées.

TURN- UND SCHWIMMUNTERRICHT

Kinder, die begründet nicht am Turn- und Schwimmunterricht teilnehmen können, müssen obligatorisch in der Schwimm- respektiv Turnhalle anwesend sein und den ihnen angewiesenen Platz einnehmen. Sie müssen aufmerksam den Ausführungen der zuständigen Lehrkräfte zuhören, so dass sie am nächstmöglichen Turn- oder Schwimmunterricht problemlos teilnehmen können.



LASEP

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Des activités sportives sont organisées par la LASEP pour les enfants des classes primaires. Les détails de l'organisation seront communiqués aux élèves après la rentrée. Les activités se tiennent au Hall sportif «Kinneksbond» à Mamer.

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Die LASEP organisiert Sportaktivitäten für die Kinder der Primärklassen. Die Einzelheiten der Organisation werden den Kindern nach Schulbeginn mitgeteilt. Diese Aktivitäten finden in der Sporthalle „Kinneksbond“ in Mamer statt.

RESPONSABLES / VERANTWORTLICHE:

Daniel CASOLI, instituteur / Lehrer
Raphaël TONON, dirigeant / Trainer

daniel.casoli@mamerschoulen.lu



Classes aventure et classes de neige Erlebnis- und Schneeklassen



CONTAMINES 2012



CLASSES DE NEIGE A CHOMBLOUX (F)

Un séjour des classes de neige pour les élèves de la 5^e année d'études aura lieu à Chambloux du 28 janvier au 4 février 2013.

SCHNEEKLASSEN IN CHOMBLOUX (F)

Der Aufenthalt der Schneeklassen des 5. Schuljahres findet vom 28. Januar bis 4. Februar 2013 in Chambloux statt.



CLASSES AVENTURES

La date précise du séjour d'aventure à Xonrupt pour les élèves de la 4^e année d'études sera communiquée au début de l'année scolaire 2012/2013.

ERLEBNISKLASSEN

Das Datum für den Erlebnisaufenthalt der 4. Schulklasse in Xonrupt wird den Schülern beim Schulbeginn 2012/2013 mitgeteilt.

Schoulfest



Schoulfest



Verkéiersgaart



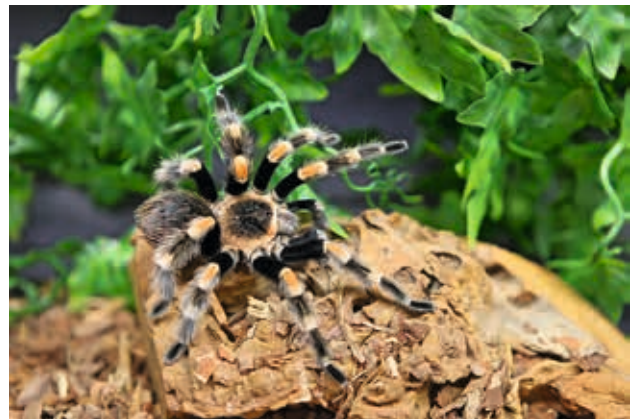
Verkeiersgaart



Vivarium



Vivarium TV op www.mamerschoulen.lu



Schoulsportdag



Schulsportdag / Fair Fruit Days



Theater: Klima, Kanu, Quetschekraut



Den Dag vum Bam



Ecole de musique

Musikschule

Le conseil communal a confié la tenue de cours de musique et la formation instrumentale à l'UGDA (Union Grand-Duc Adolphe), la Fédération Nationale de Musique du Luxembourg.

Les offres y relatives ainsi que des informations détaillées sont publiées annuellement au «Gemegebuet». Les inscriptions à l'école de musique se font au mois de mai.

Les prestations du «Chèque-Service Accueil» sont étendues aux institutions d'enseignement musical dans le secteur communal, donc aussi à l'enseignement musical dispensé par l'Ecole de musique de l'UGDA dans la commune de Mamer.

Afin de pouvoir profiter de cette prestation vous devez obligatoirement adhérer au CSA auprès de l'Administration communale.

Le bureau de population de notre commune se tient à votre disposition pour toute question supplémentaire concernant les formalités d'adhésion au chèque-service accueil (tél. M. Plune: 31003151 / M. Spilman: 31003155).

Der Gemeinderat hat auch dieses Jahr die Organisation von der Musik- und Instrumentenlehre der UGDA (Union Grand-Duc Adolphe), dem luxemburgischen Musikverband, anvertraut.

Die diesbezüglichen Angebote und Informationen werden alljährlich im „Gemegebuet“ veröffentlicht. Die Einschreibungen erfolgen im Mai.

Die Leistungen des „Chèque Service Accueil“ beziehen sich auch auf die Musikschulen sowie die von der UGDA angebotenen Musikurse in der Gemeinde Mamer.

Um diese Leistung in Anspruch nehmen zu können, müssen Sie sich bei der Gemeindeverwaltung für den CSA einschreiben.

Für zusätzliche Fragen, die Formalitäten des „Chèque Service Accueil“ betreffend steht Ihnen das Einwohneramt unserer Gemeinde zur Verfügung (Tel. Herr Plune: 31003151 / Herr Spilman: 31003155).



Une liste de toutes les associations et clubs de la commune en mentionnant des adresses de contact, est disponible sur le site internet de la commune de Mamer:

Eine Liste aller Vereine und Clubs der Gemeinde Mamer mit Kontaktadressen, finden Sie auf der Internetseite der Gemeinde Mamer:

www.mamer.lu → Informations utiles → Associations et clubs

Règles pour une vie scolaire agréable

Regeln für das Zusammenleben in der Schule



POUR LES ÉLÈVES:

- Je n'emploie pas de gros mots.
- Je parle poliment aux adultes et aux enfants.
- J'écoute tous les enseignants et je suis leurs consignes.
- Je ne fais mal à personne et j'essaie de résoudre les conflits par la parole.
- Je ne prends pas d'objets qui ne m'appartiennent pas.
- Je rends les objets trouvés à un enseignant.
- Je respecte le bâtiment scolaire, le matériel de l'école, les affaires de mes camarades et mes propres affaires.
- **Si j'apporte un portable ou d'autres appareils électroniques, je dois les garder éteints dans mon sac.***
- Je trie les déchets dans la poubelle adéquate et je ne les jette pas par terre.
- Avant le début des cours et pendant la récréation, je ne joue ni dans le bâtiment scolaire, ni dans les toilettes et je reste dans la cour d'école.
- Au son de la cloche, je me mets tout de suite en rang.
- A l'intérieur du bâtiment scolaire, je ne cours et je ne crie pas.

DANS LE BUS

- Nous nous respectons les uns et les autres.
- Nous ne bousculons pas nos camarades.
- Nous occupons la même place assise pendant toute l'année.
- Nous mettons notre ceinture de sécurité.
- Nous restons assis pendant le trajet.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

- Nous traversons la rue sur le passage à piétons.
- Nous regardons à gauche et à droite avant de traverser.
- Nous restons sur le trottoir.

FÜR DIE SCHÜLER:

- Ich benutze keine Schimpfwörter.
- Ich rede in einem höflichen Ton mit Erwachsenen und Kindern.
- Ich höre allen Lehrkräften zu und tue was sie sagen.
- Ich verletze niemanden und versuche Streit durch Reden zu lösen.
- Ich nehme keine Sachen, die mir nicht gehören.
- Gefundene Sachen gebe ich bei einer Lehrkraft ab.
- Ich achte das Schulgebäude, das Material der Schule, meiner Mitschüler und meine eigenen Sachen.
- **Wenn ich ein Handy oder ein anderes elektronisches Gerät mitbringe, muss ich es ausgeschaltet im Schulranzen lassen.***
- Ich trenne den Abfall in den richtigen Mülleimer und werfe ihn nicht auf den Boden.
- Vor Schulbeginn und in der Pause spiele ich nicht im Schulhaus oder auf den Toiletten und ich bleibe im Schulhof.
- Wenn die Klingel läutet, stelle ich mich sofort in die Reihe.
- Im Schulhaus laufe und schreie ich nicht.

IM BUS

- Wir gehen respektvoll miteinander um.
- Wir drängen uns nicht vor.
- Wir nehmen das ganze Jahr über den gleichen Sitzplatz ein.
- Wir legen den Sicherheitsgurt an.
- Wir bleiben während der Fahrt sitzen.

AUF DEM SCHULWEG

- Wir benutzen den Fußgängerstreifen, um die Straße zu überqueren.
- Wir schauen nach links und nach rechts bevor wir die Straße überqueren.
- Wir gehen auf dem Bürgersteig.

* L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol

* Die Schule lehnt jegliche Verantwortung ab im Falle eines Verlustes oder Diebstahls

Maison Relais Mamer et Capellen

«Kinneksbond»

UNE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS

Horaires Mamer

Le lundi, mercredi et vendredi de 07.00–08.00, de 11.30–14.00 et de 16.00–19.00 heures

Le mardi et jeudi de 07.00–08.00 et de 11.30–19.00 heures

La maison relais fonctionne également pendant les vacances scolaires de 07.00–19.00 heures, mais reste fermée les jours fériés légaux

OBJECTIFS DE LA MAISON RELAIS

- Fournir un encadrement éducatif de qualité aux enfants
- Soutenir et conseiller les parents
- Être à l'écoute

SIGNIFICATION DE LA MAISON RELAIS

Pour les enfants:

- une ambiance agréable, amusement, plaisir
- bien-être, sentiment d'être accepté et respecté
- le droit d'être enfant
- un cadre sûr et varié
- un endroit pour développer ses intérêts et ses talents
- un endroit pour trouver des amis
- un accompagnement pour les devoirs à domicile
- des activités de loisirs variés (sport, bricolage, jeux, musique, nature)
- la possibilité de faire des choix (jeux, camarades, activités)
- le droit de s'exprimer
- une alimentation saine

EINE BETREUUNGSSTRUKTUR FÜR KINDER VON 3 BIS 12 JAHREN

Öffnungszeiten Mamer

Montags, Mittwochs und Freitags von 07.00–08.00, de 11.30–14.00 et de 16.00–19.00 Uhr

Dienstags und Donnerstags von 07.00–08.00 und von 11.30–19.00 Uhr

Während den Schulferien hat die „Maison relais“ von 07.00–19.00 Uhr geöffnet, an gesetzlichen Feiertagen bleibt sie indes geschlossen.

ZIELE DER MAISON RELAIS

- Qualitativ hochwertige erzieherische Arbeit mit Kindern
- Eine Unterstützung für die Eltern sein
- Für jeden ein offenes Ohr haben

BEDEUTUNG DER MAISON RELAIS

Für die Kinder:

- Flottes Ambiente, Spaß und Freude
- Gefühl von Geborgenheit, Wohlfühlen, akzeptiert werden, Respekt
- Kind sein dürfen!
- ein sicheres und abwechslungsreiches Umfeld
- einen Ort um Fähigkeiten und Interessen auszubauen
- einen Platz um Freundschaften zu knüpfen
- Hilfe bei den Hausaufgaben
- Abwechslungsreiche Freizeitaktivitäten (Sport, Basteln, Spielen, Musik, Natur)
- Möglichkeiten zu wählen (Spiel, Kameraden, Aktivitäten)



Pour la famille:

- coopération avec les parents
- contacts réguliers avec le personnel éducatif
- soutien et conseils pour des questions d'éducation
- rencontre entre parents
- flexibilité
- information

- Mitbestimmung der Kinder (Raumgestaltung, Aktivitäten)
- eine eigene Meinung haben dürfen
- Gesunde Ernährung

Für die Familie:

- Zusammenarbeit mit den Eltern
- Ansprechpartner für die Eltern sein
- Eventuelle pädagogische Unterstützung, Beratung
- Elternaustausch, Elternabend
- Flexibilität
- Information



INSCRIPTIONS

Dès la rentrée scolaire 2012–2013, les inscriptions auprès de la Maison Relais se feront exclusivement à l'aide de plages horaires prédéfinies. La facturation se fera par modules entiers.

L'inscription par modules permet les procédures suivantes:

- Inscriptions annuelles (fixe)
- Inscriptions de mois en mois
- Inscription de semaine en semaine
- Inscriptions occasionnelles

EINSCHREIBUNG

Mit Beginn des Schuljahres 2012–2013 werden alle Einschreibungen in der Maison Relais ausschließlich mittels vordefinierten Modulen durchgeführt. Die Berechnung wird ab dann anhand von ganzen Modulen erfolgt.

Die Einschreibung anhand von Modulen erlaubt folgende Varianten:

- Ganzjährige Einschreibung
- Monatliche Einschreibung
- Wöchentliche Einschreibung
- Gelegentliche Einschreibung

Vous trouvez plus de détails sur le système «chèque-service-accueil» sur le site de l'école www.mamerschoulen.lu, www.kannerbetreuung.lu, www.accueilleenfant.lu ou directement auprès des maisons relais Mamer et Capellen



LA PARTICIPATION FINANCIÈRE EST RÉGLÉE PAR LE SYSTÈME «CHÈQUE-SERVICE-ACCUEIL»

Le Chèque-Service donne droit à chaque enfant, quel que soit le revenu de ses parents, à au moins trois heures gratuites par semaine. S'y ajoutent 21 heures à tarif réduit (maximum 3 euros par heure). Le tarif effectif varie en fonction du revenu du ménage et du rang de l'enfant. Le tarif pour les repas est fixé à 2 euros au maximum.

Les parents qui désirent bénéficier du Chèque-Service doivent y adhérer auprès de l'Administration communale de leur résidence. Une carte d'adhésion personnalisée leur est délivrée. L'adhésion est gratuite et est valable pour une durée de 12 mois. Le bureau de population de notre commune se tient à votre entière disposition pour toute question supplémentaire concernant les formalités d'adhésion au chèque-service accueil (tél. 31 00 31 51 / 31 00 31 55).

Documents à présenter:

le certificat de la CNPF qui atteste le versement des allocations familiales; et pour bénéficier d'une réduction supplémentaire prenant en compte la situation de revenu: soit le bulletin d'impôt le plus récent; soit les trois fiches mensuelles de rémunération les plus récentes accompagnées d'un certificat attestant que le déclarant n'est pas soumis à l'obligation d'effectuer une déclaration d'impôt. En l'absence de ces données, l'opérateur devra facturer les montants maxima.

CONTACT / KONTAKT

**Maison relais Mamer
KINNEKS Bond**
42, route d'Arlon, L-8210 Mamer

Chargé de direction:
Alain THOMA

Tél.: 26395-200
GSM: 691 32 35 00
Fax: 26395-222

e-mail: maisonrelais@mamer.lu



DIE FINANZIELLE BETEILIGUNG ERFOLGT ÜBER DAS SYSTEM „CHÈQUE-SERVICE-ACCUEIL“

Unabhängig vom Einkommen der Eltern hat jedes Kind Anspruch auf mindestens 3 kostenlose Betreuungsstunden pro Woche. Hinzu kommen 21 Betreuungsstunden zu einem ermäßigten Tarif (maximal 3 Euro pro Stunde). Der effektiv verrechnete Tarif richtet sich nach dem Einkommen der Eltern oder Erziehungsberechtigten und dem Rang des Kindes in der Geschwisterfolge. Für Mahlzeiten werden maximal 2 Euro veranschlagt.

Eltern, die vom Chèque-Service Gebrauch machen wollen, müssen ihre Kinder bei der Gemeindeverwaltung ihres Wohnorts anmelden. Ein individueller Ausweis wird Ihnen ausgehändigt. Die Einschreibung ist kostenlos und für 12 Monate gültig.

Sollten Sie Fragen zu den Einschreibeformalitäten haben, das Einwohnermeldeamt unserer Gemeinde steht Ihnen für weitere Auskünfte gerne zur Verfügung (Tel.: 31 00 31 51 / 31 00 31 55).

Folgende Dokumente sind vorzulegen:

Eine Bescheinigung der CNPF betreffend die Auszahlung des Kindergeldes; und, um in den Genuss einer zusätzlichen Ermäßigung aufgrund der finanziellen Situation des Haushaltes zu kommen entweder die Kopie des letzten Steuerbescheides; oder die drei letzten monatlichen Gehaltsabrechnungen. Ohne diese Unterlagen werden die Höchstbeträge in Rechnung gestellt.

CONTACT / KONTAKT

**Maison relais Capellen
KINNEKS Bond**
42, route d'Arlon, L-8210 Mamer

Chargée de direction:
Diana Menzel

Tel.: 26395-680
GSM: 691 40 23 90

e-mail: diana.menzel@mamerschoulen.lu



Équipe médico-socio-scolaire

Assistante d'Hygiène Sociale / Sozialfürsorgerin
Tél. 48 83 33-1

Centre médico-social:
2, rue J. C. Marshall, L-2181 Luxembourg
Tél.: 48 83 33-1, Fax: 48 83 37

MAMER

Dr. Eliane HIRTZ-POLFER,
Arzt / Médecin Généraliste
Tél. 31 23 73 23

Dr. Brigitte LOEWEN-CAMES,
Kinderarzt / Médecin Pédiatre
Tél. 31 2 9 81

Dr. Fred ERPELDING,
Arzt / Médecin Généraliste
Tél. 31 23 73

CAPELLEN

Dr. Benoît TRULLEMANS,
Arzt / médecin spécialiste en pédiatrie
Tél. 26 10 21 58

Médecin Dentiste / Zahnarzt (Ministère de la Santé):

Dr. Joséphine HÉRODE-CONRAD,
Tél. 24 78-55 75

Service Krank Kanner Doheem

95, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Tél.: 48 07 79

Permanence

du lundi au vendredi de 7.00 à 12.00 heures. Répondeur de 12.00 à 18.00 heures.

Les messages concernant une prise en charge le lendemain seront traités après 18.00 heures.

Nous prenons en charge votre enfant malade

- à son domicile
- pendant que vous poursuivez votre activité professionnelle
- Si votre enfant est malade et que vous avez besoin de nous, vous n'avez qu'à téléphoner. Une collaboratrice viendra à votre domicile pour prendre soin du petit malade. Par sa présence et son travail, elle contribue à ce que l'enfant guérisse sans problèmes et garde un bon souvenir de ce temps à la maison. La visite d'un médecin est supposée pour avoir des informations et instructions concernant la maladie et le traitement.
- Si vous élevez seul(e) vos enfants, votre demande est prioritaire.

95, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Tel.: 48 07 79

Telefondienst

von Montag bis Freitag von 7.00 bis 12.00 Uhr. Anrufbeantworter von 12.00 bis 18.00 Uhr.

Nachrichten bezüglich einer Anfrage für den nächsten Tag werden nach 18.00 Uhr beantwortet.

Wir betreuen Ihr krankes Kind

- in seiner gewohnten häuslichen Umgebung
- während Sie Ihrer Berufstätigkeit nachgehen
- Eine Mitarbeiterin betreut auf Anfrage Ihr Kind zu Hause in seiner gewohnten Umgebung. Sie befolgt die Anordnungen des Arztes, dessen Besuch vorausgesetzt wird. Zu den Aufgaben der Mitarbeiterin gehört alles was zur Versorgung des Kindes gehört. Wir möchten mit unserer Arbeit dazu beitragen, dass Ihr Kind ohne Probleme wieder gesund wird und die Zeit zu Hause in positiver Erinnerung behält.
- Auf Anfragen von Alleinerziehenden gehen wir prioritär ein.

Les enfants malades devront obligatoirement rester à la maison et ne pourront être envoyés ni à l'école ni à la Maison relais.

Kranke Kinder müssen auf jeden Fall zu Hause bleiben und dürfen weder zur Schule noch in die Maison relais geschickt werden.

Chemin sécurisé vers l'école

Der sichere Schulweg



mamer schoulwee



LE CHEMIN VERS L'ÉCOLE

Avec l'introduction des zones 30 et la réduction sensible des vitesses de circulation, les piétons doivent avoir en principe la possibilité de traverser la rue sans détour par un passage pour piétons existant. Ainsi le nombre de passages pour piétons dans les zones 30 a été réduit au minimum.

En vue de garantir une sécurité maximale des élèves sur le chemin de l'école, un plan de déplacement vers l'école a été élaboré et le nouveau logo a été marqué sur le trottoir du chemin de l'école.

Les chemins principaux vers les écoles ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants.

DER SCHULWEG

Mit den reduzierten Fahrgeschwindigkeiten in den Tempo 30-Zonen sollen die Fussgänger die Möglichkeit bekommen, dort die Strasse zu überqueren, wo sie möchten. Somit muss man keinen Umweg über einen Fussgängerstreifen in Kauf nehmen. Die Fußgängerstreifen werden demnächst auf ein Minimum reduziert.

Um den Schulkindern eine grösstmögliche Sicherheit auf dem Schulweg zu garantieren, wurde ein Schulwegkonzept erstellt. Auf diesem Schulweg wurde das neue Schulweglogo auf dem Gehweg beidseitig der Zebrastrifen aufgetragen.

Die Hauptschulwege wurden anhand der Wohnorte der Kinder definiert.

RENTREE DES CLASSES 2012

«Attention, enfants sur la voie publique»



Comme tous les ans à la mi septembre, des milliers d'élèves reprennent le chemin de l'école. Surtout les petits «nouveaux» méritent une attention toute particulière. Ils ont tout juste atteint l'âge de six ans et ne connaissent pas encore les dangers de la circulation. Pour eux tout est nouveau et fascinant, leur manque d'attention aux dangers de la rue est flagrant.

Une prudence particulière est conseillée aux automobilistes à partir du 15 septembre, grande journée de la rentrée.

Le rôle des parents

Les parents jouent un rôle primordial. Ils sont considérés comme un modèle à suivre. Il est de leur devoir de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue.

VOICI QUELQUES TUYAUX:

- Commencez le plus tôt possible à habituer votre enfant à la circulation.
- Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble et expliquez à votre enfant les dangers éventuels.
- Expliquez lui de toujours marcher sur le trottoir (c'est le seul endroit où il se trouve en sécurité).
- Le chemin le plus court n'est pas forcément le chemin le plus sûr: s'il n'y a pas de passage pour piétons, rappelez la règle d'or: s'arrêter au bord de la rue, regarder vers la gauche, vers la droite, jusqu'il n'y ait plus de voitures en vue, puis traverser.
- Rendez votre enfant bien visible! Posez des bandes réfléchissantes sur ses vêtements et sur son cartable afin qu'il soit mieux perçu dans le noir et dans la pénombre.
- Si vous amenez vos enfants à l'école en voiture, respectez les règles du code de la route (ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs etc.). Faites en sorte que votre enfant descende toujours de la voiture du côté du trottoir.
- N'attendez pas du côté opposé de la rue: dans l'euphorie de vous revoir l'enfant risque de traverser, sans prendre les précautions nécessaires.



VOICI LES PRINCIPALES RÈGLES POUR LE TRANSPORT D'ENFANTS EN VOITURE:

- Un enfant de moins de 3 ans doit toujours prendre place dans un siège spécial pour enfant
- (Attention: un siège où l'enfant est assis dos à la route est interdit si le siège passager avant est équipé d'un airbag et que celui-ci est activé).
- Un enfant âgé entre 3 et 11 ans ne peut prendre place sur le siège passager que s'il utilise un siège qui correspond à sa taille et son poids.
- Les enfants qui mesurent plus de 150 cm n'ont plus besoin de siège spécial mais doivent porter la ceinture de sécurité standard.
- Sur les sièges à l'arrière d'une voiture les enfants doivent également prendre place dans un siège pour enfants. La Sécurité Routière recommande d'utiliser pour chaque trajet le siège pour enfants sur le siège arrière, les ceintures de série sont conçues pour la taille d'un adulte et peuvent – en cas d'accident – causer de graves blessures chez l'enfant.



A L'ACHAT D'UN SIÈGE POUR ENFANT IL FAUT VÉRIFIER:

- Si le siège correspond à l'âge, respectivement au poids de l'enfant.
- Si le siège est homologué et répond à la norme européenne de sécurité ECE R44.
- Si le siège se prête à l'installation dans votre voiture.
- Si le siège peut se fixer à l'aide des ceintures de série.

Mais seul l'achat d'un siège ne contribue pas à la sécurité de votre enfant. Encore faut-il veiller à l'utiliser de façon conséquente - même sur les trajets les plus courts.

Les enfants, nouveaux piétons sans expérience

UNE FOIS DANS LA RUE, IL EXISTE DES RÈGLES À SUIVRE:

- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire vers les maisons et les jardins.
- S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche ni sur le côté droit, prendre le côté gauche.
- Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation (vert signifie traverser, rouge signifie s'arrêter) et un passage pour piétons protégé.
- Si l'enfant doit traverser dans une zone non protégée il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat: regarder attentivement à gauche ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.



La Police est présente

La Police assure la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ainsi en vue de la rentrée, certains véhicules de patrouille arborent le graphisme «ATTENTION – RENTREE – SCOLAIRE».

Pour la rentrée 2012, la Police assure la sécurité de vos enfants!

ELLE EST PRÉSENTE À LA FOIS:

- pour protéger les jeunes sur le chemin de l'école
- pour prendre contact avec les enseignants et les parents.

La Police assurera une présence quotidienne auprès des différents établissements scolaires lors des premières semaines de cours. Ces actions seront répétées régulièrement tout au long de l'année scolaire dans le cadre des activités préventives de la police de proximité.

Une attention particulière sera axée sur le stationnement mettant en péril les écoliers et au non respect du port de la ceinture de sécurité.



Des contrôles répressifs fixés pour les premières semaines de la rentrée aux abords des établissements scolaires viseront à priori:

- l'excès de vitesse
- le non port de la ceinture de sécurité
- et l'usage illégal du téléphone portable

Au-delà de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, la Police contrôle subsidiairement le permis de conduire des automobilistes.

... pour que la rentrée 2012 se passe en toute sécurité!



Le Pédibus fonctionne avec les adultes qui, à tour de rôle, offrent aux écoliers un accompagnement à pied sur le trajet de l'école. Plus nous aurons de bénévoles, moins souvent les parents devront accompagner leur enfant à l'école.

Les enfants attendent le Pédibus au point de ralliement convenu (arrêt Pédibus), pour cheminer avec lui jusqu'à l'école. Tout au long du trajet, le Pédibus récupère, aux différents arrêts, des enfants qui rejoignent le convoi. Rien de plus simple. Sur le trajet du Pédibus le logo du «Schoulwee» sera marqué au sol, sur les arrêts bus du Pédibus le logo «Pédibus» sera affiché.

L'augmentation de la sécurité routière, du gain du contact social, du gain pédagogique, du gain écologique et du gain pour la santé sont les arguments majeurs du Pédibus.



Der Pedibus funktioniert mit Erwachsenen, im Idealfall Eltern der Kinder, die abwechselnd die Kinder gruppiert zur Schule begleiten. Je mehr Freiwillige sich als Pedibusbegleiter beteiligen, je weniger oft müssen die einzelnen Eltern mit ihren Kindern zur Schule gehen.

Wie beim Schulbus werden die Kinder an der Haltestelle abgeholt; es ist keine Anmeldung erforderlich. Es ist also ganz einfach und macht Spaß. Auf der Strecke des Pedibusses werden Zebrastrifen mit Schulweglogo markiert. Auf den Haltestellen wird das Pedibuslogo mit Fahrplan angebracht.

Die Hauptargumente des Pedibus sind die Steigerung der Verkehrssicherheit, des sozialen Kontaktes, die Förderung der Erziehung der Kinder, die Vorteile für die Gesundheit und Vorteile für die Umwelt.

Bus-Schoul

A la «Bus-Schoul» les enfants apprennent à l'aide d'exemples théoriques et pratiques les règles les plus importantes pour le transport en bus. Ils apprennent également comment réagir en cas d'urgence. Les enfants sont animés à participer activement par des images, des panneaux, des essais et des jeux.

LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE LA «BUS-SCHOUL»

- La préparation du voyage en bus.
- Le chemin sûr jusqu'à l'arrêt de bus.
- Comment se comporter de façon sûre et correcte à l'arrêt de bus?
- Comment se comporter correctement lors du voyage en bus?
- Sortir correctement du bus.
- Comment se comporter en cas d'urgence.

LE BUT DE LA «BUS-SCHOUL»

- Consiste à renforcer le sens des responsabilités des enfants pour mieux s'orienter dans la circulation routière.
- D'augmenter la sécurité routière des enfants par cette mesure pédagogique.
- D'enlever la peur des enfants pour le transport en commun.
- D'améliorer la relation entre le conducteur de bus et les enfants.
- De réduire le vandalisme, la saleté et le vol dans les transports en commun.



In der „Bus-Schoul“ lernen die Kinder anhand von theoretischen und praktischen Beispielen, die wichtigsten Regeln zum sicheren Busfahren kennen und lernen so wie sie sich im Notfall verhalten sollen. Die Kinder werden durch Bilder, Plakate, Versuche und Spiele zum aktiven Mitarbeiten animiert.


DIE ELEMENTE DER „BUS-SCHOUL“


- Fahrtvorbereitung
- Der sichere Weg zur Bushaltestelle
- Wie verhalte ich mich sicher und korrekt an der Bushaltestelle?
- Wie verhalte ich mich während der Busfahrt um mich und andere nicht zu gefährden?
- Das richtige Aussteigen aus dem Bus
- Wie verhalte ich mich in einer Notsituation?

ZIEL DER „BUS-SCHOUL“ IST ES


- Das Verantwortungsbewusstsein der Kinder zu stärken, damit sie sich besser im Straßenverkehr orientieren können
- Durch diese gezielte pädagogische Maßnahme die Verkehrssicherheit der Kinder zu erhöhen
- Den Kindern die Angst vor öffentlichen Verkehrsmitteln zu nehmen
- Ein besseres Miteinander zwischen Busfahrer und Kinder zu erlangen
- Vandalismus, Verschmutzung und Diebstahl in den öffentlichen Verkehrsmitteln zu reduzieren


Transport scolaire / Schultransport

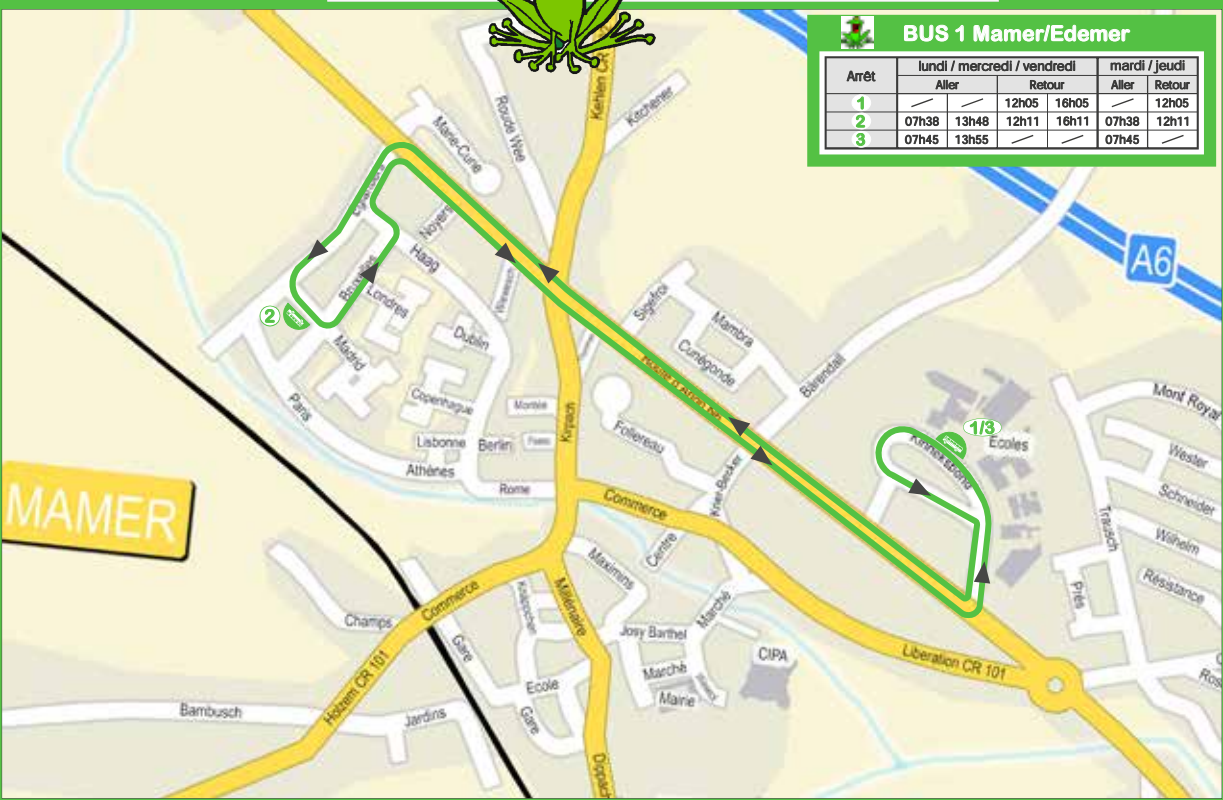




BUS 1

 arrêt bus





BUS 1 Mamer/Edemer

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1	—	—	12h05	16h05
2	07h38	13h48	12h11	16h11
3	07h45	13h55	—	—





BUS 2

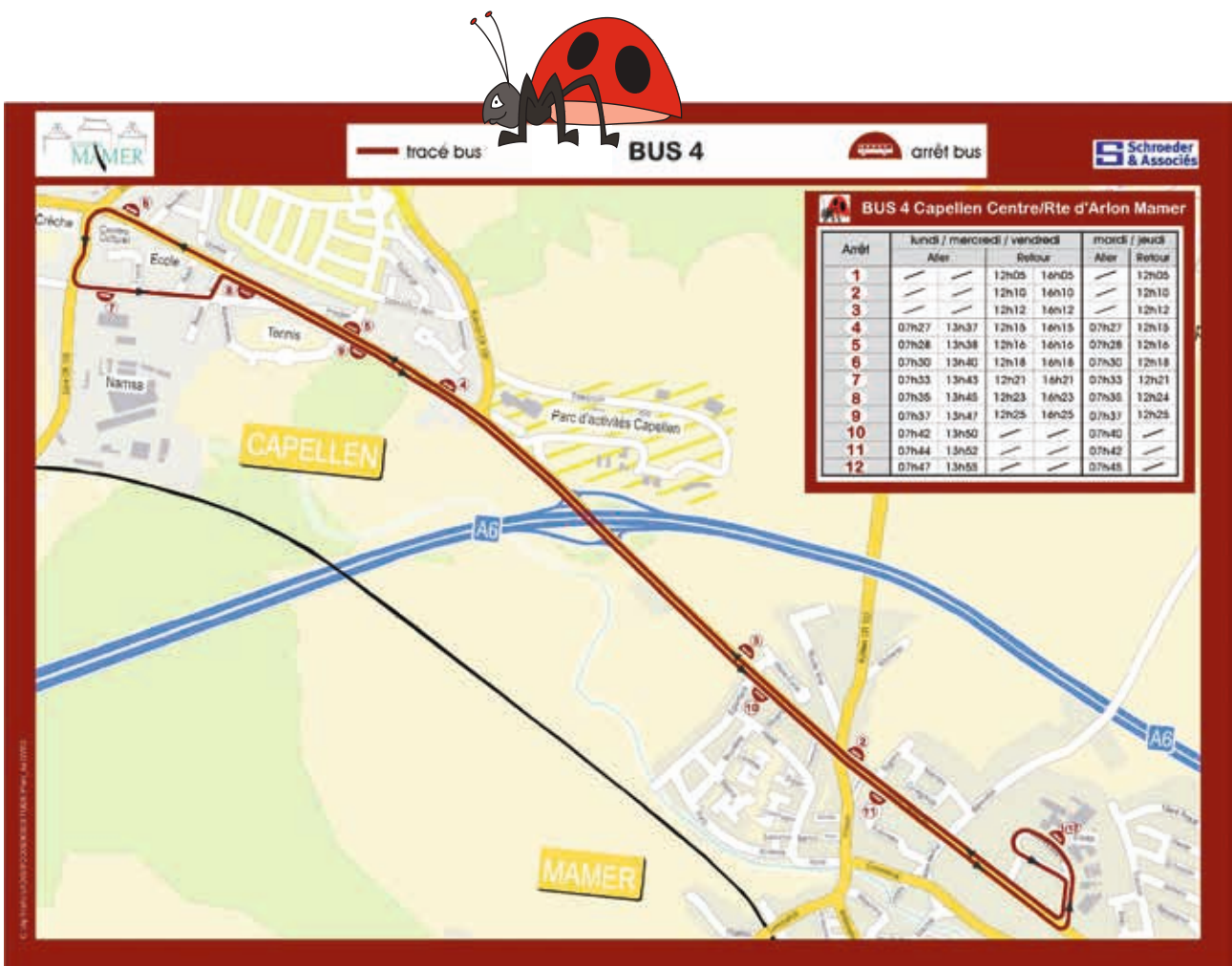
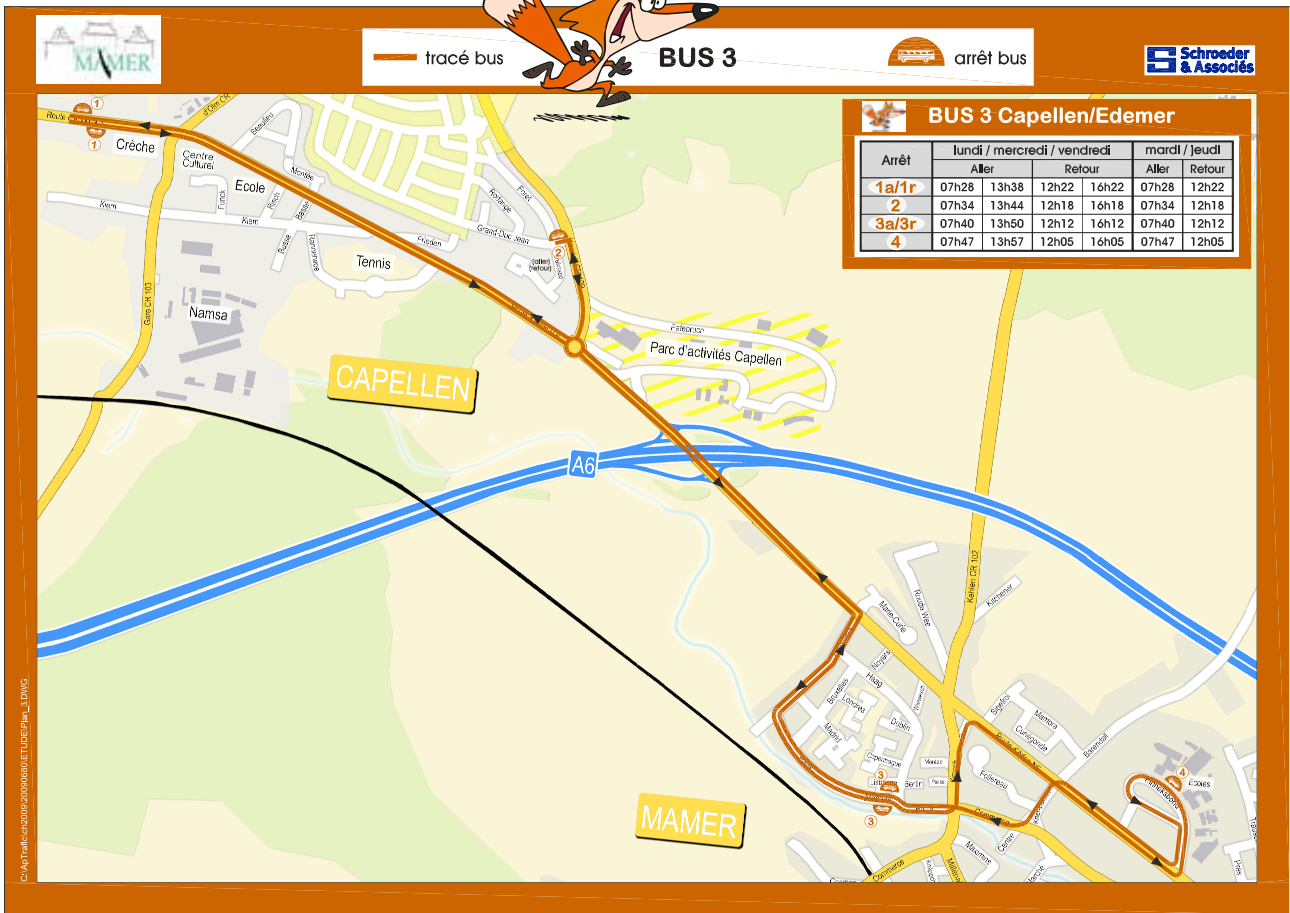
 arrêt bus






BUS 2 Mamer/Dangé-St.Romain

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1	—	—	12h05	16h05
2	07h30	13h35	12h09	16h09
3	07h33	13h38	12h12	16h12
4	07h38	13h40	12h14	16h14
5	07h37	13h42	12h16	16h16
6	07h40	13h45	12h19	16h19
7	07h42	13h47	12h21	16h21
8	07h44	13h49	12h23	16h23
9	07h47	13h52	—	—









tracé bus

BUS 5


 arrêt bus



BUS 5 Holzem


Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1a/r	07h30	13h40	12h22	16h22
2a/r	07h33	13h42	12h20	16h20
3a/r	07h36	13h46	12h16	16h16
4a/r	07h47	13h57	12h05	16h05






tracé bus

BUS 6

 arrêt bus



BUS 6 Mamer/Edemer

Arrêt	lundi / mercredi / vendredi		mardi / jeudi	
	Aller	Retour	Aller	Retour
1	/	12h05	16h05	12h05
2	07h38	13h48	12h11	16h11
3	07h45	13h55	/	07h45

Lycée Josy Barthel Mamer



L'année scolaire 2011-2012 en images



Action E Stopp fir e Mupp



Journée de la porte ouverte



Atelier des cultures



Visite au Centre hospitalier



Classe de neige à Hintertglemm



Examen de fin d'études secondaires

Léiere fir d'Liewen

La dernière étude PISA a montré entre autres que le lycée de Mamer se qualifie, d'après le jugement des élèves, d'une excellente relation entre les enseignants et les élèves se situant considérablement au-dessus de la moyenne nationale. Ceci est sans aucun doute dû au dynamisme et à la motivation de nos enseignants qui ont préparé les élèves de terminale (1^{re} et 3^e) d'une façon optimale aux examens de fin d'études secondaires (les résultats en témoignent), et qui, de plus, ont organisé, comme les années précédentes, une multitude d'activités pédagogiques intéressantes, en fidélité à notre charte scolaire: „Léiere fir d'Liewen“.

Rappelons que l'offre scolaire du lycée de Mamer comporte tout l'enseignement secondaire classique (de 7^e à 1^{re}), le cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique, les classes de TG (technique générale) et PS (professions de santé) du cycle supérieur de l'enseignement secondaire technique ainsi que les formations de génie civil respectivement des métiers du bâtiment et un BTS „conducteur de travaux“.

Vous trouvez toutes les informations utiles sur notre site www.ljbm.lu.



Lycée Josy Barthel Mamer



L'offre scolaire du LJBM

Classique

7^e, 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, 2^e, 1^{re}
 Moderne et Classique (latin)
 Sections A, B, C, D, G

Technique

7^e, 8^e, 9^e
 10^e à 13^e (Technique générale)
 10^e, 11^e (Professions de santé)

Génie civil

10^e à 13^e
 Métiers du bâtiment

BTS (Génie civil)

Brevet de technicien supérieur

Préparatoire

7^e, 8^e, 9^e



Projet d'échange Comenius



Stage d'écologie



Projet Feel cool at school



Voyage éducatif à Paris



Le comité des élèves

Les atouts du LJBM

Grande expérience pédagogique

Equipe d'enseignants
 dynamiques et motivés

Contacts réguliers avec les parents

Etudes dirigées et surveillées

Enseignement du Latin

Club d'activités (après les cours)

Activités sportives (après les cours)

Facilité d'accès (train et bus)

Infrastructure moderne
 (ouverture en 2003)

Nouvelles technologies
 (ActivBoard ...)

Projet d'établissement
 «Léiere fir d'Liewen»

Projets européens (COMENIUS etc.)

Partenariat avec la «Fondation de
 l'Architecture et de l'Ingénierie»

Voyages culturels et éducatifs

Expositions régulières

«English Society»

Cours de djembé

Option «Théâtre & musique»

Club d'escrime

...



Rejoignez-nous sur Facebook
 en tapant Lycée Josy Barthel!

Classes scolaires 2011/2012

Schulklassen 2011/2012

Ännie Eschette / Chris Wulff

Précoce A



Taiga Zeien / Claudine Kremer

Précoce B



Nancy Braun / Sandy Dauphin / Stéphanie Welbes

Précoce C



Anouk Morby / Christine Thein / Michèle Wittke

Précoce D





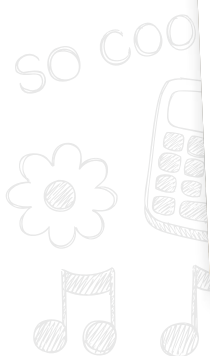
Nathalie Darné / Michèle Feller

Préscolaire B



Liette Collé

Préscolaire C



123





Leslie Pezzoli

Précolaire F



Annick Straus

Précolaire G





Pascale Tapella / Stéphanie Schmit

2.1 B



Simone Turmes / Gilles Neiens

2.1 C





Marcelle Marx

2.2 B



Sandy Jemming / Anouk Simon

2.2 C





Eric Jungbluth / Fabienne Casel

3.1 B



Carole Frieseisen

3.1 C





Josette Wagner

3.2 B



Tanja Breden

3.2 C





Danièle Reuter

4.1 B



Daisy Servais

4.1 C





Claude Greiveldinger

4.2 C



Bob Feyereisen

4.2 D



Art à l'école

Responsable:
La Commission des
Affaires culturelles.



La Commission des Affaires culturelles continuera à proposer des ateliers «d'art à l'école» après l'école en semaine. Abordant l'art à travers diverses techniques (dessin, peinture, sculpture, modelage etc.), les ateliers cibleront avant tout la créativité des enfants.

L'offre sera élargie à des ateliers de créativité consacrés à des thèmes spécifiques (éveil musical, création de cartes postales, ateliers de peinture pour enfants, ...). Ces ateliers se dérouleront pendant certaines journées de l'année.

Die Kulturkommission wird auch weiterhin an verschiedenen Wochentagen nach Schulschluss die „Art à l'Ecole“ Aktivitäten anbieten. Die Kunst wird in ihrer ganzen Vielfalt bearbeitet (zeichnen, malen, Skulptur- und Tonarbeiten, ...), um so die Kreativität der Kinder zu fördern.

Das Angebot wird erweitert durch Kreativitätskurse welche bestimmten Themenbereichen gewidmet sind (Herstellung von Postkarten, Malateliers für Kleinkinder, Einführung in die Musik, ...). Diese Kreativitätskurse finden während dem Schuljahr an verschiedenen Tagen statt.



MOIEN ! BONJOUR ! HALLO ! HELLO !
BUENOS DIAS ! BOM DIA ! BUONGIORNO !

Nous organisons le

Lundi, 17 septembre 2012

jour de la rentrée 2012-2013,

UN «CAFE-VIENNOISERIE» DE BIENVENU

dans la salle des fêtes de l'école primaire Kinneksbond.

Passez-y à partir de 8h15! Alors tous à vos agendas et au 17 septembre!



On the first day of the 2012-2013 school year,

Monday 17 September 2012

WE WILL BE SERVING COFFEE AND CAKE

from 8:15 a.m. in the conference room of the Kinneksbond primary school, so please come along.

Book this date in your agendas and see you on 17 September



Contact:

Christiane Hoffmann (APEM), Tel. 661 44 05 99, chhoff@pt.lu

Mike Szöllösy (APECCH), tel. 661 16 30 76, tzoell@pt.lu

Les représentants des parents d'élèves Mamerschoulen (RePaMa) D'Elternverrieder vun de Mamerschoulen (RePaMa)



- Le RePaMa est à l'écoute des différents partenaires scolaires. Sa mission est de favoriser le dialogue à l'intérieur de la communauté scolaire.
- Le RePaMa porte un intérêt primordial à la scolarité de tous les enfants de la Commune de Mamer (Capellen – Holzem – Mamer).
- Ses objectifs sont l'information, le conseil ainsi que le soutien aux parents à se retrouver dans le parcours scolaire, para- et périscolaire de leur(s) enfant(s).
- Les représentants souhaitent être des interlocuteurs compétents pour tout sujet d'actualité dans le cadre de la nouvelle école fondamentale (rythmes scolaires, besoins éducatifs, santé et sécurité des enfants, charte scolaire, droits des enfants, des enseignants, du personnel d'encadrement, ...).
- Le suivi et la compréhension du plan de réussite scolaire sont des défis majeurs.
- D'RePaMa si fir déi verschidde Partner an der Schoul do. Hier Missioun ass et den Dialog innerhalb der Schoulgemeinschaft ze ënnerstëtzen.
- D'RePaMa intresséieren sech ganz besonnesch fir Scolaritéit vun alle Kanner aus der Gemeng Mamer (Kapellen, Holzem a Mamer).
- Hier Objektiv sinn d'Informatioun, d'Berodung an d'Ënnerstëtzung vun den Elteren, fir sech am schouleschen an ausserschouleschen Parcours vun hire Kanner erëm ze fannen.
- D'Elternverrieder wëllen e kompetenten Usprechpartner sinn fir all aktuell Themen am Kader vun der néier Grondschoul (Schoulrhythmus, éducativ Bedierfnisser, Gesondheet a Sécherheet vun de Kanner, Schoulcharta, Rechter vun de Kanner, dem Léierpersonal, de Betreier, ...).
- De Suivi an d'Verständnes vum „plan de réussite scolaire“ si wesentlech Erausforderungen.

Les 9 membres invitent les parents à s'informer, à échanger leurs expériences, à se manifester et à remplir leur rôle au sein de la communauté scolaire.

Vous pouvez contacter RePaMa par courriel à parents@mamerschoulen.lu ou par téléphone.

Déi 9 Membere invitéieren d'Eltere fir sech ze informéieren, hir Erfahrungen auszetauschen, sech matzedeelen an hir Roll innerhalb vun der Schoulgemeinschaft ze erfëllen.

Dir kënnt d'RePaMa ënnert der Adresse parents@mamerschoulen.lu oder iwwer Telefon errechen.

Baiverlin Roselyne	Membre	30 59 69
Bintener Lydie	Membre	691 19 97 36
Brosius Nancy	Membre	661 31 67 14
Ebert Silvia	Présidente	691 11 94 94
Hoffmann Christiane	Secrétaire	661 44 05 99
Jensen Elaine	Membre	621 19 25 06
Kontz Astrid	Membre	691 75 86 23
Maxy Xavier	Membre	621 14 67 21
Weiler-Weis Fabienne	Membre	661 24 20 03

Secrétariat Repama: Ch. HOFFMANN, 23 rue de Dangé St Romain
L-8260 Mamer, chhoff@pt.lu / fax: 26 44 05 09

A.P.E.M. KINNEKSOND a.s.b.l.

Secrétariat: Fabienne WEILER-WEIS, 18, rue de Rome, L-8224 Mamer,
Tél. 30 56 51, weilerweisf@yahoo.de



Christiane THIMMESCH-HOFFMANN, *Présidente*
Fabienne WEILER-WEIS, *Secrétaire*
Nancy DAX-BROSIUS, *Trésorière*
Martine CHRISTNACH-SCHAACK, *membre*
Simone FRANK, *membre*
Murielle JOUANNEAU, *membre*

Astrid KONTZ-KRAUSE, *membre*
Sabine LUXEN, *membre*
Carmen MALAGON, *membre*
Alexandra MAUSEN-BERTEMES, *membre*
Monique TARANTINI-OSWEILER, *membre*

A.P.E.C.C.H.

Secrétariat: Roselyne BAIVERLIN-DAXHELET, 3, rue Michel Rodange, L-8337 Capellen,
Tél. 30 59 69, hfbaiv@pt.lu



Mike SZÖLLÖSY, *Président*
Roselyne BAIVERLIN-DAXHELET, *Secrétaire*
Joël BIEVER, *Trésorier*
Malou HEUERTZ, *Membre*

Elaine JENSEN, *Membre*
Liette LUDOVICY, *Membre*
Françoise WEYDERT, *Membre*



Vacances et jours fériés

Ferien und Feiertage

L'ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

L'année scolaire commence le lundi 17 septembre 2012 et finit le lundi 15 juillet 2013.

Le congé de la Toussaint commence le samedi 27 octobre 2012 et finit le dimanche 4 novembre 2012.

Jour de congé pour le Saint-Nicolas: le jeudi 6 décembre 2012

Les vacances de Noël commencent le samedi 22 décembre 2012 et finissent le dimanche 6 janvier 2013.

Le congé de Carnaval commence le samedi 9 février 2013 et finit le dimanche 17 février 2013.

Les vacances de Pâques commencent le samedi 23 mars 2013 et finissent le dimanche 7 avril 2013.

Jour de pèlerinage (Octave): le mardi 23 avril 2013

Jour férié légal: le mercredi 1^{er} mai 2013.

Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 9 mai 2013.

Jours de congé pour la Pentecôte: les lundi 20 mai et mardi 21 mai 2013.

Le congé de la Pentecôte commence le samedi 25 mai 2013 et finit le dimanche 2 juin 2013.

Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: le dimanche 23 juin 2013.

L'ANNÉE SCOLAIRE 2013/2014

L'année scolaire commence le lundi 16 septembre 2013 et finit le mardi 15 juillet 2014;

Le congé de la Toussaint commence le samedi 26 octobre 2013 et finit le dimanche 3 novembre 2013.

Jour de congé pour le Saint-Nicolas: le vendredi 6 décembre 2013.

Les vacances de Noël commencent le samedi 21 décembre 2013 et finissent le dimanche 5 janvier 2014.

Le congé de Carnaval commence le samedi 15 février 2014 et finit le dimanche 23 février 2014.

Les vacances de Pâques commencent le samedi 5 avril 2014 et finissent le lundi 21 avril 2014.

Jour férié légal: le jeudi 1^{er} mai 2014.

Jour de pèlerinage (Octave): le mardi 13 mai 2014.

Le congé de la Pentecôte commence le samedi 24 mai 2014 et finit le dimanche 1^{er} juin 2014.

Jours de congé pour la Pentecôte: les lundi 9 juin et mardi 10 juin 2014.

Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: le lundi 23 juin 2014.

le lendemain de la 1^{re} communion les classes des 3^e années d'études fonctionnent normalement.

Toutesfois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de matinée.

Les vacances d'été commencent:

le mardi 16 juillet 2013 et finissent le samedi 14 septembre 2013.





Informations et contacts

Nützliches und Kontakte

Commission scolaire Schulkommission

Président Präsident

Marcel SCHMIT

Secrétaire Sekretär

M. Romain ROSENFELD

Membres Mitglieder

Lydia BINTENER
Nancy BROSIUS
Jessica KLOPP
Tanja PICCO-ALBONETTI
Christiane THIMMESCH-HOFFMANN
Jemp WEYDERT
Marc WEYER
Roselyn BAIVERLIN-DAXHELET
Georges BOVE
Christiane DE LA HAMETTE
Madeleine FABER
Gilles GLESENER
Elaine JENSEN
Astrid KONTZ-KRAUSE
Arlette LOMMEL
Marc THOMMES
Fabienne WEILER-WEIS

Inspectrice de l'enseignement primaire Inspektorin des Primärunterrichts

Mme Arlette LOMMEL
17a, route de Longwy, L-8080 BERTRANGE
Tél.: 26 44 62 50, Fax: 26 44 62 21
e-mail: arlette.lommel@education.lu

Inspectrice de l'enseignement religieux Inspektorin des Religionsunterrichts:

Mme Claudine HESS
21, Cité Wuesheck, L-8351 DAHLEM
Tél. 38 07 79

Service scolaire à la commune Schuldienst der Gemeinde

M. Christian MOHR
Tél.: 31 00 31-47, Fax: 31 00 31-72
e-mail: christian.mohr@mamer.lu

Comité d'école

Schulkomitee president@mamerschoulen.lu

Mme Maryse BADEN
M. Christian BOUR
M. Georges BOVÉ, T. 691 31 35 28
Mme Christiane DE LA HAMETTE, T. 691 32 35 12
M. Bob FEYEREISEN
M. Gilles GLESENER
M. Luc OLINGER
M. Marc THOMMES, T. 691 32 35 11
Mme Maryse BADEN
Mme Véronique WELTER



Informations contacts

Nützlichés und Kontakte

Ecole fondamentale Kinneksbond Mamer

www.mamerschoulen.lu

CYCLE 1 PRÉCOCE

president@mamerschoulen.lu

Fax: 26395-333

CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE

president@mamerschoulen.lu

Fax: 26395-444

CYCLE 2 + 3 + 4

president@mamerschoulen.lu

Fax: 26395-666

HALL SPORTIF

Tél. 26395-500

CONCIERGE KINNEKSOND

Tél.: 691 31 35 45 concierge@mamerschoulen.lu

PASCAL MULLER

Cours de langue portugaise organisé par
l'Ambassade de Portugal

Tél. 26 39 56 11 (en dehors des heures de classe)

Autres

MAISON RELAIS, RESTAURATION SCOLAIRE

Tél.: 26 395-200

Fax: 26 395-222

HALL SPORTIF NICOLAS FRANTZ
1, rue de Bertrange, L-8216 Mamer

Tél.: 31 18 97

Fax: 31 24 78

REPAMA (Représentants Parents Mamer)

parents@mamerschoulen.lu

A.P.E.M. Kinneksbond a.s.b.l.

Association des Parents d'Élèves de Mamer
(Secrétaire: Fabienne Weiler-Weis)

Tél.: 30 56 51

A.P.E.C.C.H.

Association des Parents d'Élèves de Cap,
Capellen et Holzem
(Secrétaire: Roselyne Baiverlin-Daxhelet)

Tél.: 30 59 69

LASEP

Daniel Casoli

daniel.casoli@mamerschoulen.lu